

La surqualification des salariés d'origine immigrée résidant sur l'île de Montréal en 2006

Jacques LEDENT, Alain BÉLANGER
et Guillaume MAROIS

INRS

Université d'avant-garde

Centre - Urbanisation Culture Société

La surqualification des salariés d'origine immigrée résidant sur l'île de Montréal en 2006

Jacques LEDENT, Alain BÉLANGER
et Guillaume MAROIS

Rapport 2 d'une étude réalisée grâce à un soutien financier octroyé
par la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'île de Montréal

Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société

31 août 2014

Jacques Ledent
Jacques.ledent@ucs.inrs.ca

Alain Bélanger
Alain.belanger@ucs.inrs.ca

Guillaume Marois
Guillaume.marois@ucs.inrs.ca

Institut national de la recherche scientifique
Centre – Urbanisation Culture Société

Diffusion :
Institut national de la recherche scientifique
Centre – Urbanisation Culture Société
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone : (514) 499-4000
Télécopieur : (514) 499-4065

www.ucs.inrs.ca

ISBN 978-2-89575-309-4
Dépôt légal : - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014
- Bibliothèque et Archives Canada

© Tous droits réservés

Sommaire

Un peu plus du tiers (36,6 %) des actifs salariés résidant sur l'île de Montréal sont surqualifiés en ce sens qu'ils ont un niveau d'éducation supérieur au niveau de formation (compétence) requis par l'emploi qu'ils détiennent. Cependant, cette proportion est bien plus forte chez les actifs salariés nés hors Canada que chez ceux qui y sont nés (43,3 % contre 33,5 %) et nettement plus encore chez ceux appartenant à une minorité visible que chez ceux qui n'y appartenant pas (48,0 % contre 33,4 %). Aussi cette étude avait-elle un double objectif :

1. Évaluer et comparer l'impact net des deux marqueurs de l'origine immigrée (lieu de naissance hors Canada et appartenance à une minorité visible) sur la propension des actifs salariés à être surqualifié, c'est-à-dire après contrôle pour les autres caractéristiques personnelles des personnes concernées;
2. Établir l'impact des facteurs personnels (caractéristiques sociodémographiques et variables de capital humain) qui influencent la surqualification des actifs salariés d'origine immigrée avant de comparer cet impact avec celui des facteurs correspondants se rapportant aux autres actifs salariés, c'est-à-dire ceux nés au Canada et n'appartenant pas à une minorité visible.

Tout d'abord, en ce qui concerne le premier objectif, la considération simultanée des deux marqueurs de l'origine immigrée tend à réduire leurs impacts respectifs tels qu'estimés sur la base d'une simple comparaison des proportions de surqualifiés citées plus haut. Cette réduction est particulièrement importante dans le cas du lieu de naissance dans la mesure où les salariés nés hors Canada appartiennent très majoritairement à une minorité visible (près de deux sur trois), alors que ce n'est le cas que d'une faible proportion (un sur vingt) des salariés nés au Canada. De plus, la prise en considération des caractéristiques personnelles des personnes concernées entraîne une nouvelle réduction de l'impact des deux marqueurs au point de faire disparaître celui du lieu de naissance. En d'autres termes, la plus grande surqualification des actifs salariés nés hors Canada vis-à-vis de ceux nés au Canada est une observation à l'apparence trompeuse. Toutes choses étant égales par ailleurs (c'est-à-dire à caractéristiques égales), une personne née hors Canada n'est pas plus surqualifiée qu'une personne née au Canada. Et donc, si les personnes nées hors Canada sont globalement plus surqualifiées que celles nées au Canada, cela est dû au fait qu'elles ont des caractéristiques qui les prédisposent à être plus surqualifiées. Par contre, la plus grande surqualification des actifs salariés appartenant à une minorité visible vis-à-vis de ceux n'appartenant à aucune est une observation tangible en ce sens qu'à caractéristiques égales l'appartenance à une minorité visible résulte en une plus forte propension à être surqualifié.

Ceci étant dit, la plus forte surqualification associée à l'appartenance à une minorité visible ne s'applique pas à tous les groupes de minorités visibles puisqu'elle ne vaut que pour les minorités sud-asiatique, latino-américaine, mais surtout noire et philippine. Mais, dans ce dernier cas, un tel résultat est à rapprocher de la composition particulière de l'immigration en provenance des Philippines : forte proportion de personnes, en particulier de femmes, relativement bien scolarisées ayant été admises au titre du programme des aides familiales résidants. Par contre, les personnes appartenant aux minorités

visibles chinoise et asiatique occidentale sont moins souvent surqualifiées que celles n'appartenant pas à une minorité visible. Par ailleurs, si un lieu de naissance hors Canada ne résulte pas en une plus grande surqualification, il n'en demeure pas moins que cela ne s'applique pas à toutes les périodes d'immigration. De fait, par comparaison avec les personnes de la 3^e génération ou plus (c'est-à-dire nées au Canada de deux parents eux-mêmes nés au Canada), les immigrants arrivés avant 1981 sont moins surqualifiés, tandis que ceux arrivés entre 2001 et 2006 sont, au contraire, plus surqualifiés.

Pour ce qui est du second objectif, il appert que la surqualification des actifs salariés d'origine immigrée est plus forte :

- chez les femmes que chez les hommes;
- chez les personnes vivant hors famille que chez celles dirigeant une famille monoparentale et surtout celles vivant en couple;
- chez les personnes âgées de moins de 25 ans que chez celles de 25 ans et plus et ce, même après contrôle pour le statut dans la famille de recensement et la fréquentation d'un établissement scolaire.

Une telle influence des caractéristiques sociodémographiques sur la surqualification des personnes d'origine immigrée est tout à fait similaire à celle mise en évidence dans le cas des autres actifs salariés.

Par ailleurs, chez les actifs salariés d'origine immigrée, les personnes détenant un diplôme postsecondaire inférieur au baccalauréat sont plus souvent surqualifiées que celles détenant un baccalauréat ou mieux, tandis que, au contraire, celles détenant au plus un diplôme d'études secondaires le sont nettement moins souvent; un résultat qui vaut également pour les autres actifs salariés. Enfin, la surqualification des actifs salariés d'origine immigrée est d'autant plus forte que leur maîtrise des langues officielles, mesurée au moyen d'une variable linguistique inédite, est faible; la variable linguistique en question combinant l'information du recensement relativement à la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la connaissance des langues officielles.

Table des matières

Sommaire	i
Liste des tableaux.....	v
Liste des figures	vi
SECTION 1 – PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE	1
1.1 Contexte.....	1
1.2 Objectifs et questions de recherche	2
1.3 Plan du rapport	2
SECTION 2 – DONNÉES, CONCEPTS ET MÉTHODES	3
2.1 Les données	3
2.2 Les principaux concepts	4
<i>L'origine immigrée et ses marqueurs</i>	4
<i>La surqualification</i>	5
2.3 La mesure de la surqualification	6
<i>Le taux de surqualification : définition, calcul et exemple</i>	6
<i>Du taux à la cote avec une illustration en lien aux marqueurs de l'origine immigrée</i>	10
2.4 L'analyse statistique et ses principaux éléments.....	10
<i>La régression logistique</i>	10
<i>Les variables indépendantes</i>	12
SECTION 3 – L'INFLUENCE DES MARQUEURS DE L'ORIGINE IMMIGRÉE : UNE ANALYSE DESCRIPTIVE	21
SECTION 4 – L'INFLUENCE DES MARQUEURS DE L'ORIGINE IMMIGRÉE : UNE ANALYSE STATISTIQUE.....	25
4.1 Sans interaction entre les marqueurs.....	25
<i>Analyse simplifiée</i>	25
<i>Analyse détaillée</i>	27
4.2 Avec interaction entre les marqueurs	31
4.3 Différences selon le niveau d'éducation.....	35
4.4 En résumé	37
SECTION 5 – LES FACTEURS D'INFLUENCE SUIVANT L'ORIGINE IMMIGRÉE	39
5.1 Pour tous niveaux d'éducation	39
<i>Les groupes cible et contrôle réunis</i>	39
<i>Les groupes cible et contrôle séparément</i>	44

5.2 Différences selon le niveau d'éducation.....	45
<i>Groupe cible</i>	45
<i>Groupe contrôle</i>	49
<i>Groupe cible vs groupe contrôle</i>	49
5.3 Différences selon les marqueurs de l'origine immigrée	53
SECTION 6 – CONCLUSION	55
6.1 Les principaux constats	55
6.2 Implications pour les politiques publiques	56
6.3 Pistes de recherche future	57
ANNEXES	59
Annexe A – Détails relatifs aux variables de compétence et d'éducation.....	59
<i>Variable de compétence</i>	59
<i>Variable d'éducation</i>	60
Annexe B – Tableaux statistiques additionnels	63

Liste des tableaux

Tableau 1 : Le concept de surqualification	6
Tableau 2 : Répartition des actifs salariés résidant sur l'île de Montréal selon le niveau d'éducation et le niveau de compétence de l'emploi.....	7
Tableau 3 : Les variables indépendantes relatives aux marqueurs de l'origine immigrée selon le niveau d'analyse	13
Tableau 4 : Les variables indépendantes relatives aux marqueurs de l'origine immigrée et leurs valeurs.....	14
Tableau 5 : Les variables indépendantes relatives aux autres caractéristiques personnelles et leurs valeurs.....	15
Tableau 6 : La population visée par l'étude selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible	22
Tableau 7 : Influence du lieu de naissance et du statut de minorité visible.....	26
Tableau 8 : Influence du statut/période d'immigration et du groupe de population	28
Tableau 9 : Influence du lieu de naissance, du statut de minorité visible et de leur interaction.....	32
Tableau 10 : Influence du lieu de naissance et du groupe de population	33
Tableau 11 : Influence du statut/période d'immigration et du statut de minorité visible.....	34
Tableau 12 : Les facteurs d'influence tous niveaux d'éducation : groupe cible et groupe contrôle, ensemble et séparément.....	40
Tableau 13 : Les facteurs d'influence selon le niveau d'éducation : groupe cible	46
Tableau 14 : Les facteurs d'influence selon le niveau d'éducation : groupe contrôle	50
Tableau 15 : Le passage des 140 professions de base aux cinq niveaux de compétence	60
Tableau 16 : Le passage des 13 valeurs du plus haut diplôme obtenu aux quatre niveaux d'éducation	61
Tableau 17 : Influence du lieu de naissance et du statut de minorité visible selon le niveau d'éducation	63
Tableau 18 : Influence des caractéristiques personnelles selon le lieu de naissance ou le statut de minorité visible	65

Liste des figures

Figure 1 : Représentation schématique de l'origine immigrée	4
Figure 2 : Taux de surqualification selon l'origine, le lieu de naissance ou le statut de minorité visible	9
Figure 3 : Taux de surqualification selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible	22
Figure 4 : Influence du statut / période d'immigration	30
Figure 5: Influence du groupe de population	31
Figure 6 : Influence du lieu de naissance, du statut de minorité visible et de leur interaction selon le niveau d'éducation	36
Figure 7 : Influence de la maîtrise des langues officielles : groupe cible.....	44

SECTION 1 – PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

1.1 Contexte

La présente étude constitue le prolongement d'une vaste étude consacrée aux actifs salariés nés hors Canada ou appartenant à une minorité visible qui résidaient sur l'île de Montréal en 2006¹. Effectuée sur la base de tableaux croisés tirés du recensement de 2006, cette dernière étude avait pour objet de mettre à jour une recherche effectuée sur le même thème à partir du recensement de 2001², toutefois sans exclure la possibilité d'améliorer à la fois contenu et méthodologie. C'est ainsi qu'au-delà de la simple mise à jour de la recherche précédente la recherche effectivement réalisée a inclus une analyse complémentaire portant sur l'adéquation entre le niveau d'éducation des actifs salariés et le niveau de compétence de leur emploi.

Pour mémoire, cette analyse complémentaire a fait appel à une procédure consistant à distinguer, parmi les salariés constituant la population visée par l'étude, ceux en situation de sous-emploi, c'est-à-dire ceux occupant un emploi pour lequel le niveau de compétence requis est inférieur à leur niveau d'éducation ou, encore de façon équivalente, ceux qui sont surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. C'est ainsi qu'à l'aide des tableaux croisés disponibles nous avons pu, dans un premier temps, caractériser les écarts de surqualification existants selon i) le lieu de naissance au ou hors Canada et ii) l'appartenance ou non à une minorité visible. Puis, comme ces deux variables sont imbriquées, nous avons été amenés, dans un deuxième temps, à contrôler l'une par l'autre de manière à obtenir une meilleure estimation de leur impact respectif sur la surqualification des actifs salariés. Cependant, si l'estimation résultante était effectivement meilleure, elle ne menait toujours pas à l'impact intrinsèque de chacune des deux variables sur la surqualification. Il en était ainsi parce que l'impact de chaque variable reflétait en partie la différence de composition en matière de caractéristiques personnelles existant entre les groupes concernés (ceux nés au et hors Canada d'une part et ceux appartenant ou non à une minorité visible d'autre part).

C'est pourquoi il fallait aller plus loin et contrôler les derniers résultats obtenus en prenant en compte les autres caractéristiques personnelles des salariés. Cependant, les tableaux croisés disponibles ne permettaient pas de le faire en raison du petit nombre de caractéristiques personnelles incluses (sexe, niveau d'éducation, groupe de minorités visibles). Et puis, même si ces tableaux avaient pu inclure, et ce, à un coût prohibitif, d'autres caractéristiques personnelles, il aurait été difficile d'atteindre l'objectif recherché, car la méthodologie appropriée à cet effet (tableaux de contingence) est difficile à mettre en œuvre dès que l'on a affaire à la considération simultanée de 3 ou 4 variables.

¹ Jacques Ledent, Alain Bélanger et Guillaume Marois (avec la collaboration de Germain Bingoly et Clémence Ribault-Foucher). *La situation socio-économique des actifs salariés résidant sur l'île de Montréal en 2006 qui ont le statut d'immigrant ou appartiennent à une minorité visible*. Rapport d'étude remis à la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'île-de-Montréal.

² Emploi-Québec, Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes immigrantes et Éduconseil (2007), *Portrait de la situation des personnes immigrantes actives salariées dans l'ensemble des secteurs d'activité économique pour la région métropolitaine de recensement de Montréal et l'île de Montréal – Résultats d'une analyse statistique*.

Dans ces conditions, la seule façon de s'en sortir était d'utiliser directement les microdonnées (ou données sur chaque individu recensé) à partir desquelles ont été préparés les tableaux croisés (macrodonnées) disponibles et de faire appel à une méthodologie appropriée à ce type de données, soit une méthode d'analyse statistique multivariée. Un tel changement de paradigme explique d'ailleurs pourquoi l'étude qui en découle (Étude 2) fait ici l'objet d'un rapport distinct de celui relatif à l'étude générale (Étude 1).

1.2 Objectifs et questions de recherche

Tel que justifié plus loin, une façon simple d'analyser la surqualification chez les personnes immigrantes comme chez celles appartenant à une minorité visible est de verser ces deux groupes dans une même population, dite d'origine immigrée. Dans ces conditions, la présente étude consacrée à la surqualification des salariés d'origine immigrée sur l'île de Montréal est potentiellement intéressée à examiner deux questions de recherche :

- La première question (Question Q1) vise à montrer comment l'origine immigrée influence la surqualification des salariés et plus particulièrement à évaluer l'influence sur ce phénomène de chacun des deux éléments, ou marqueurs, associés à une origine immigrée : lieu de naissance hors Canada et appartenance à une minorité visible.
- Quant à la seconde question (Question Q2), elle se propose de mettre en évidence les facteurs de risque de la surqualification chez les salariés d'origine immigrée et d'établir dans quelle mesure ces facteurs se distinguent des facteurs correspondants chez les autres salariés.

1.3 Plan du rapport

Le rapport comprend six sections. Suite à la présente section (section 1) qui se veut une introduction générale à la recherche effectuée, la section suivante (section 2) s'étend sur les divers éléments – données, concepts et méthodes – qui sous-tendent le travail empirique rapporté dans les sections subséquentes. Le travail relatif à la question de recherche Q1 est constitué de deux parties : i) une analyse descriptive apparaissant à la section 3 qui reprend et peaufine l'évaluation de la contribution respective des deux marqueurs de l'origine immigrée effectuée à l'aide de tableaux croisés dans le cadre de l'Étude 1 et ii) une analyse statistique apparaissant à la section 4 qui illustre comment on peut pousser plus loin cette évaluation en référence à l'utilisation de microdonnées.³ Le travail relatif à la question Q2 axée sur les facteurs de risque de la surqualification dans les populations d'origine immigrée et non immigrée suit à la section 5 avant que la section 6 n'offre une brève conclusion comportant un rappel des constats effectués, une brève discussion des implications politiques de ces constats ainsi que la mise en avant de quelques pistes de recherche future.

³ Afin de faciliter la compréhension du lecteur, les sections 3 et 4 sont articulées de manière à mettre en valeur le gain de connaissances procuré par l'analyse statistique par rapport à l'analyse descriptive tout en proposant nombre de « ponts » entre éléments correspondants des deux sections, tant au niveau des concepts que des résultats.

SECTION 2 – DONNÉES, CONCEPTS ET MÉTHODES

Pour faire suite à la présentation générale de la recherche offerte dans la section précédente, cette section a pour objet d'examiner les différents éléments qui sous-tendent l'analyse relatée dans les sections subséquentes. Elle inclut une brève évocation des données utilisées (sous-section 2.1), une discussion raisonnée des deux principaux concepts utilisés (sous-section 2.2), une introduction à la mesure de l'un d'eux, soit la surqualification (sous-section 2.3), ainsi qu'une caractérisation rapide des aspects techniques de l'analyse statistique réalisée (sous-section 2.4).

2.1 Les données

La recherche qui suit a été effectuée à partir de l'échantillon 20 % du recensement de la population de 2006. Plus précisément, nous avons eu recours au fichier de microdonnées constituant cet échantillon qui est accessible, sous certaines conditions, dans les Centres de données de recherche de Statistique Canada et en particulier au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS)⁴. En d'autres termes, nous avons pu recourir à l'ensemble de l'information collectée, au moment du recensement, auprès de toutes les personnes incluses dans le fichier, soit environ un individu sur cinq.

La population visée par la présente étude (Étude 2) est identique à celle retenue dans l'étude générale (Étude 1), soit l'ensemble des actifs salariés qui résident sur l'île de Montréal. Afin de bien saisir ce que recouvre cette population, précisons que :

- L'ensemble des actifs, ou population active, comprend les personnes qui étaient, soit occupées, soit au chômage lors de la semaine précédant le recensement

tandis que

- sont considérés comme salariés les personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé depuis le 1^{er} janvier 2005 et ont indiqué que, dans l'emploi déclaré, elles avaient principalement travaillé pour un salaire, pour un traitement, à commission, pour des pourboires, à la pièce ou contre rémunération en nature (paiements sous forme de biens ou services plutôt qu'en espèces)⁵.

Autrement dit, la population visée par l'étude a été formée en excluant de la population active les personnes qui n'ont pas travaillé depuis le 1^{er} janvier 2005 ainsi que les personnes qui ont travaillé depuis cette date, mais ont déclaré un emploi non salarié (personnes ayant travaillé à leur compte ou sans rémunération dans une entreprise familiale).

⁴ Outre l'accès aux fichiers analytiques des recensements (microdonnées détaillées d'un échantillon de 20% constitué de la totalité des individus ayant répondu aux formulaires 2B), le CIQSS offre également, à l'ensemble des chercheurs du Québec, l'accès aux fichiers maîtres (microdonnées détaillées) des enquêtes sur les individus ou les ménages de Statistique Canada: <http://www.ciqss.umontreal.ca/>

⁵ Voir Statistique Canada, Dictionnaire du recensement de 2006/Aperçu du recensement/Variabes du recensement / Caractéristiques d'emploi (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/dict/overview-aperçu/pop5-fra.cfm#26>)

2.2 Les principaux concepts

Puisque la recherche vise à examiner un phénomène particulier, l'adéquation entre niveau d'éducation et niveau de compétence de l'emploi occupé dans une population particulière, la population des salariés d'origine immigrée⁶, il importe de commencer par préciser ce que nous entendons par le phénomène et la population en question et, à partir de là, qualifier le concept retenu pour examiner chacun d'eux.

L'origine immigrée et ses marqueurs

Dans la mesure où le cahier des charges de l'étude générale (Étude 1) invitait à se pencher sur les personnes nées hors Canada tout comme sur les personnes appartenant à une minorité visible, la chose la plus naturelle a été de rassembler ces deux populations en une seule population que nous avons choisi, dans le cadre de cette recherche, de désigner sous le vocable de population d'origine immigrée. La légitimité du concept résultant est facile à justifier, car, vue autrement, la population juste circonscrite contient non seulement les personnes nées hors Canada, y compris celles appartenant à une minorité visible qui y appartiennent de droit en raison de leur provenance directe de l'étranger, mais aussi les personnes nées au Canada appartenant à une minorité visible qui ont hérité cette appartenance d'un ascendant né hors Canada.⁷

Autrement dit (voir la figure 1), la population d'origine immigrée découle de la possession de l'un ou l'autre de deux traits -- un lieu de naissance hors Canada et une appartenance à une minorité visible -- qui, en quelque sorte, peuvent être qualifiés de marqueurs de l'origine immigrée. Cependant, ces deux traits ne sont pas mutuellement exclusifs puisque certains individus possèdent les deux à la fois.

Lieu de naissance	Statut de minorité visible	
	Pas une minorité visible	Minorité visible
Canada		
Hors Canada		

	Population d'origine non immigrée (groupe contrôle)
	Population d'origine immigrée (groupe cible)

Figure 1 : Représentation schématique de l'origine immigrée

⁶ Dans le reste de ce rapport, 'salariés' est utilisé en lieu et place de 'actifs salariés' à moins qu'il ne soit nécessaire de faire référence explicite au fait qu'il s'agisse d'actifs.

⁷ Si cette appartenance remonte à l'un au moins des parents né hors Canada, ces personnes font partie de la deuxième génération, mais, si elle remonte à un ascendant plus éloigné, elles font plutôt partie de la troisième génération ou plus.

Suite à cette mise au point conceptuelle, il est donc maintenant clair que la présente étude s'intéresse avant tout à la population d'origine immigrée vue comme groupe cible non sans oublier, pour fins de comparaison, la population d'origine non immigrée vue comme groupe contrôle.

La surqualification

La surqualification est un concept qui découle d'un resserrement opératif appliqué à la notion plus générale d'adéquation entre formation et emploi. En peu de mots, ce concept dérive de la comparaison directe du niveau de formation des individus avec le niveau de compétence des emplois qu'ils occupent⁸. Le niveau de formation des individus est généralement assimilé à leur niveau d'éducation mesuré sur une échelle comprenant un petit nombre de catégories, tandis que le niveau de compétence des emplois s'identifie habituellement au niveau d'éducation requis pour les obtenir, et donc se mesure au moyen de la même échelle que le niveau d'éducation des individus.

Ainsi, si un individu détient un emploi dont le niveau de compétence requis est identique à son niveau d'éducation, il est réputé être qualifié pour cet emploi. Par contre, s'il détient un emploi requérant un niveau de compétence inférieur à son niveau d'éducation, il est manifestement surqualifié pour l'emploi qu'il détient. C'est précisément ce type d'individus dont cette étude se soucie. Enfin, si un individu occupe un emploi dont le niveau de compétence est supérieur à son niveau d'éducation, il est dit sous-qualifié. Cependant, ce type d'individus ne nous concerne pas dans le cadre de cette étude.

Pour fixer les idées, supposons que l'échelle commune utilisée pour mesurer l'éducation des individus et la compétence des emplois comprenne quatre niveaux désignés par une lettre allant de A (niveau le plus élevé) à D (niveau le moins élevé) en passant par les niveaux intermédiaires B et C. Dans ces conditions, la comparaison directe des niveaux d'éducation et de compétence menant à l'identification des salariés surqualifiés peut être illustrée au moyen du tableau 1 dans lequel les niveaux communs d'éducation et de compétence sont les plus élevés dans le coin en bas et à droite et les moins élevés dans le coin en haut et à gauche.

Clairement, tout individu peut être assigné à la case du tableau 1 située à l'intersection de la ligne correspondant à son niveau d'éducation et de la colonne correspondant au niveau de compétence de son emploi. Ainsi, la situation schématisée par la croix apparaissant dans le tableau 1 est celle d'un emploi requérant un niveau de compétence B occupé par un individu ayant un niveau d'éducation A. Dès lors, les cases, colorées en bleu, appartenant à la diagonale du tableau 1 allant du coin en haut et à gauche vers le coin en bas et à droite se rapportent aux individus qualifiés, en ce sens qu'ils détiennent des emplois requérant exactement leur niveau d'éducation. Les cases rehaussées de vert, situées au-dessous de la diagonale, par contre, incluent les individus dont le niveau d'éducation est supérieur au niveau de compétence requis par leur emploi, c'est-à-dire ces individus qui nous préoccupent au premier chef dans cette étude : les surqualifiés. Quant aux cases colorées en orange, situées au-dessus

⁸ Ou ont occupé récemment dans la mesure où la population visée par l'étude – la population des actifs salariés lors de la semaine précédant le jour du recensement — inclut des personnes occupées (employées), mais aussi des personnes au chômage qui ont travaillé depuis le 1^{er} janvier 2005.

de la diagonale, elles se rapportent aux individus dont le niveau d'éducation est inférieur au niveau de compétence requis par leur emploi, soit les sous-qualifiés qui, comme déjà dit, ne nous concernent pas ici.

Tableau 1 : Le concept de surqualification

Niveau d'éducation	Niveau de compétence			
	D	C	B	A
D				
C			Sous-qualifiés	
B	Surqualifiés			
A			X	

Note : Les niveaux d'éducation et de compétence diminuent de A vers D

2.3 La mesure de la surqualification

Étant donné le concept avancé ci-dessus, la mesure de la surqualification ne pose aucune difficulté. Elle repose sur un indice classique qui porte différents noms suivant la discipline s'intéressant au phénomène. Pour notre part, en tant que démographes, nous utilisons l'appellation de taux de surqualification.

Le taux de surqualification : définition, calcul et exemple

Tout naturellement, l'observation du tableau 1 suggère que, pour mesurer l'intensité du phénomène de la surqualification, il suffit de rapporter le nombre des individus surqualifiés au nombre total d'individus considérés; c'est-à-dire, d'effectuer le quotient des effectifs associés à toutes les cases colorées en vert par les effectifs associés à l'ensemble des cases du tableau.

En vue d'illustrer le calcul d'un tel quotient, le tableau 2 (repiqué de l'Étude 1 où il avait été établi à partir de l'un des tableaux croisés disponibles, mais néanmoins reproduit à l'identique à partir du fichier de microdonnées sous-jacent à la présente étude) présente la répartition de la population visée par l'étude selon le niveau d'éducation et le niveau de compétence de l'emploi.

Précisons ici que l'échelle relative au niveau de compétence des emplois détenus est tout simplement celle utilisée par Ressources humaines et développement des compétences Canada⁹ :

- Niveau D : Emploi habituellement caractérisé par une formation en cours d'emploi (c'est-à-dire requérant moins qu'un niveau secondaire)

⁹ Voir <http://www5.rhdcc.gc.ca/CNP/Francais/CNP/2006/Tutoriel.aspx#9>.

- Niveau C : Emploi requérant une formation de niveau secondaire ou équivalent
- Niveau B : Emploi requérant une formation collégiale ou un programme technique
- Niveau A : Emploi requérant une formation universitaire
- Niveau 0 : Emploi en gestion¹⁰

Tableau 2 : Répartition des actifs salariés résidant sur l'île de Montréal selon le niveau d'éducation et le niveau de compétence de l'emploi

Niveau d'éducation	Niveau de compétence					Total
	D	C	B	A	0	
D	29845	39565	18425	1010	3155	92005
C	34010	79050	39820	7720	12375	172975
B	32365	109825	110240	34765	21895	309090
A	8425	43565	45265	131210	36155	264625
Total	104645	272010	213755	174705	73585	838695

Source : Recensement de la population de 2006 (échantillon 20 %)

Quant à l'échelle relative au niveau d'éducation, elle repose sur la catégorisation établie en lien avec la classification nationale des professions (CNP) qui est à l'usage dans les documents d'information d'Emploi-Québec sur le marché du travail :

- Niveau D : aucun certificat, diplôme ou grade
- Niveau C : Diplôme d'études secondaires
- Niveau B : autre diplôme inférieur au baccalauréat
- Niveau A : Certificat ou diplôme universitaire au moins égal à un baccalauréat¹¹.

Ainsi le tableau 2 comporte quatre niveaux d'éducation (en ligne) pour cinq niveaux de compétence (en colonne). Si le positionnement des niveaux A-D communs aux deux échelles va de soi, le positionnement du niveau 0 au regard de l'échelle des niveaux de compétence s'explique par le fait que, même si les emplois en gestion s'apparentent par de nombreux côtés (en particulier au niveau du salaire) aux emplois de niveau A, ils ne requièrent pas toujours un niveau d'éducation bien défini de sorte que les

¹⁰ La reconstitution de ces cinq niveaux à partir du fichier de microdonnées du recensement de 2006 a été effectuée à partir d'un regroupement approprié des 140 valeurs de la variable relative aux professions de base (voir le tableau 15 de l'Annexe A).

¹¹ La reconstitution de ces quatre niveaux à partir du fichier de microdonnées du recensement de 2006 a été effectuée au moyen d'un regroupement approprié des 13 valeurs de la variable relative au plus haut diplôme obtenu (voir le tableau 16 de l'Annexe A).

individus qui les détiennent ne peuvent être considérés comme surqualifiés. C'est pourquoi, dans le tableau 2, nous faisons figurer le niveau 0 à la droite du niveau A et colorons en jaune toutes les cases de la colonne correspondante.¹²

C'est ainsi que sur les 838 695 actifs salariés résidant sur l'île de Montréal en 2006, le nombre de ceux qui se retrouvent dans les cases vertes du tableau 2 s'établit à 273 455 de sorte que le quotient du deuxième nombre par le premier conduit à un taux de surqualification égal à 32,6 %.

Évidemment, il est possible de nuancer selon le niveau d'éducation le taux de surqualification calculé ci-dessus pour tous niveaux d'éducation. En ce cas, pour chaque niveau d'éducation correspondant à une ligne, un taux spécifique de surqualification peut être obtenu en rapportant les effectifs des cases vertes de la ligne aux effectifs de toutes les cases de la ligne. A priori, nous nous attendons à ce que le taux de surqualification augmente avec le niveau d'éducation en raison du simple fait que le quotient du nombre d'emplois requérant une formation de niveau inférieur par le nombre d'individus ayant un niveau d'éducation donné augmente avec le niveau d'éducation considéré.¹³ Cependant, le taux en question passe de 0 pour le niveau D (puisque aucune case verte n'apparaît dans la ligne correspondante) à 19,7 % pour le niveau C puis à 36,8 % pour le niveau A, non sans atteindre une valeur bien supérieure (46,0 %) pour le niveau intermédiaire B. Ainsi, s'il est un groupe dont la situation serait particulièrement préoccupante, ce serait celui des titulaires d'un diplôme postsecondaire inférieur au baccalauréat.

Puisque, par définition, les individus avec un niveau d'éducation D ne peuvent jamais être surqualifiés, fait-il sens de les conserver dans le calcul du taux global de surqualification? La réponse à cette question est ambiguë dans la mesure où elle peut varier avec le contexte. En effet, si l'on se place à un plan macro où l'idée est d'évaluer l'intensité du phénomène de la surqualification dans une population donnée (possiblement en vue d'une comparaison avec une ou plusieurs autres populations), il est tout à fait logique de conserver les individus en question. Par contre, si l'on se place à un plan micro où il s'agit plutôt d'évaluer la propension des individus à obtenir un emploi dont le niveau de compétence requis est plus faible que leur niveau d'éducation, alors il semble judicieux de retirer ces individus qui, par définition, ne peuvent être surqualifiés. Comme la présente étude se situe dans la deuxième perspective plutôt que la première, nous prenons ici le parti de retirer, une fois pour toutes, les individus ayant un niveau d'éducation D. Ainsi, le taux global de surqualification de la population visée par l'étude s'établit-il à 36,6 % plutôt qu'à 32,6 %.

¹² À noter que, dans le calcul du taux de surqualification, les individus associés à ces cases jaunes sont normalement inclus au dénominateur.

¹³ En effet, sur la base des chiffres apparaissant dans le tableau 2, il appert que la valeur de ce quotient grimpe de 0 pour le niveau D à 2,23 pour le niveau A en passant par 0,60 pour le niveau C et 1,22 pour le niveau B.

Par ailleurs, s'il est possible de nuancer selon le niveau d'éducation le taux de surqualification de la population visée par l'étude, il est également possible de le faire selon l'origine immigrée ou non des salariés qui la constituent. Ainsi, selon les chiffres apparaissant à la figure 2¹⁴, la population d'origine immigrée qui forme le groupe cible présente un taux de surqualification qui s'établit à 43,4 % alors que celui de la population d'origine non immigrée qui, lui, forme le groupe contrôle n'atteint que 32,9 %. En d'autres termes, la surqualification est un phénomène qui semble affecter plus fortement le groupe cible que le groupe contrôle. L'écart de surqualification entre les deux groupes s'établit à environ 10 points de pourcentage ($43,4 \% - 32,9 \% = 10,5 \%$) en termes absolus et à 32 % ($43,4/32,9 - 1 = 1,32$) en termes relatifs.

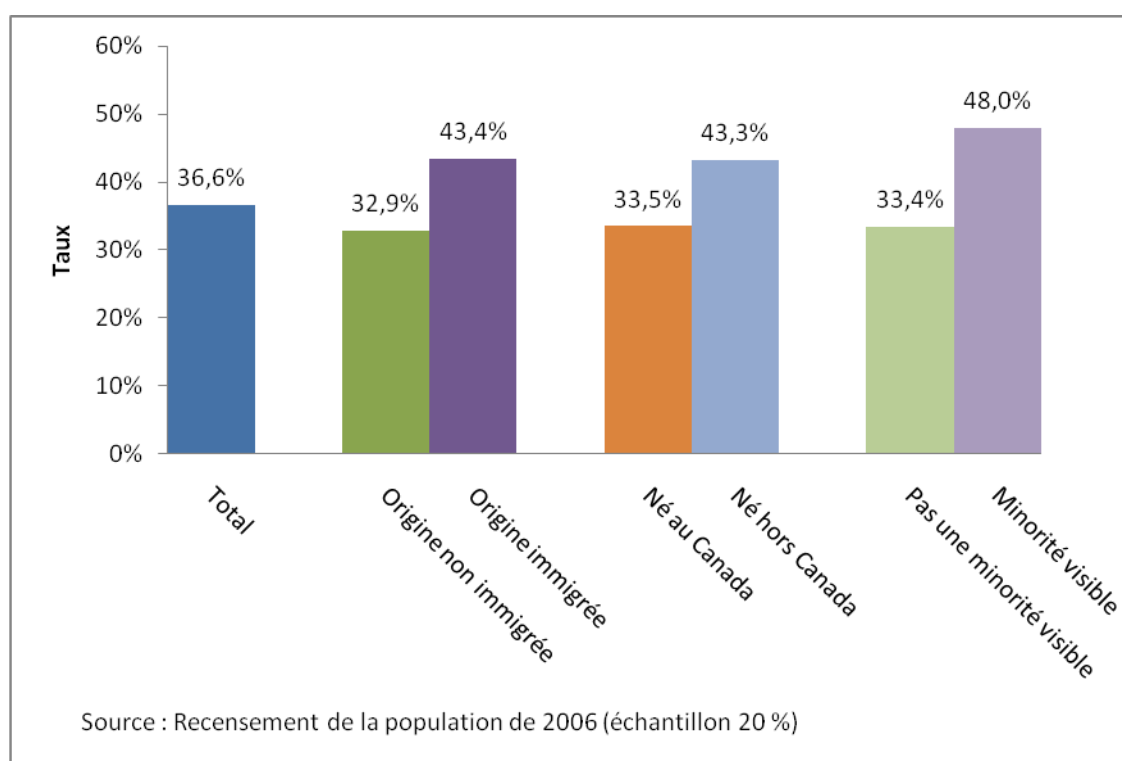


Figure 2 : Taux de surqualification selon l'origine, le lieu de naissance ou le statut de minorité visible

¹⁴ Alors que le taux global du paragraphe précédent a été calculé en rapport à la population visée par l'étude qui détient un niveau d'éducation au moins égal à C -- soit $838\,695 - 92\,005 = 746\,690$ actifs salariés selon le tableau 2 -- les taux apparaissant dans la figure 2 ont été calculés en rapport à la population utilisée pour mener à bien le travail empirique des sections subséquentes. Il s'agit en fait de la même population amputée des salariés qui, Canadiens de naissance, sont nés hors Canada (1730 salariés) ou bien dont le statut familial est inconnu (2 000 salariés), soit $746\,690 - 1\,730 - 2\,000 = 742\,960$ salariés. Cependant, cette modeste modification de la population à l'étude n'affecte pas le taux global de surqualification qui demeure égal à 36,6 %.

Du taux à la cote avec une illustration en lien aux marqueurs de l'origine immigrée

Le taux de surqualification, ici désigné par t , soit la première lettre du mot taux, est un indice représentatif de la surqualification qui, par construction, varie entre un minimum de 0 (si personne n'est surqualifié) et un maximum de 1 (si tout le monde est surqualifié). Cependant, il est un deuxième indice représentatif de la surqualification qui découle du premier au moyen de la transformation $t / (1-t)$, qui, lui, varie entre 0 (pour $t = 0$) et plus l'infini (pour $t = 1$). Clairement, ce deuxième indice exprime le quotient de la probabilité d'être surqualifié par la probabilité de ne pas l'être; ce qui fait qu'on le dénomme cote de surqualification¹⁵ et nous le désignons par c , soit la première lettre du mot cote. Pour sûr, la cote de surqualification est équivalente au taux de surqualification en raison du caractère univoque de la transformation qui mène du taux à la cote. Cependant, cette transformation affecte l'évaluation de l'écart relatif de surqualification entre deux populations. Pour voir ceci, retournons aux taux de surqualification des populations d'origine immigrée (43,4 %) et non immigrée (32,9 %) apparaissant à la figure 2. Les cotes de surqualification correspondantes sont égales à 0,767 et 0,490 respectivement de sorte que le quotient de la première cote par la deuxième, connu sous le vocable de rapports de cotes, est égal à $0,767 / 0,490 = 1,563$, soit un écart relatif de surqualification entre les deux populations (56 %) qui se démarque substantiellement de celui dérivé précédemment sur la base des taux de surqualification (32 %).

Clairement, le recours à la cote en lieu et place du taux de surqualification mène à une évaluation alternative de l'écart de surqualification entre deux populations plus difficile à interpréter. D'une part, un rapport des cotes est moins intuitif qu'un rapport de taux pour juger l'écart de surqualification entre deux populations. D'autre part, la différence numérique entre les deux rapports n'est pas aussi simple à apprécier¹⁶. Alors est-il bien utile de considérer la cote de surqualification en lieu et place ou, plus exactement, en parallèle, au taux de surqualification?

Comme on peut s'en douter, la réponse à cette question est positive, mais, comme le rationnel pour celle-ci est lié à l'analyse statistique multivariée des sections subséquentes, elle ne pourra être clarifiée qu'un peu plus loin dans cette section.

2.4 L'analyse statistique et ses principaux éléments

La régression logistique

L'application directe de la mesure de la surqualification à des données de type macro permet d'évaluer les écarts d'intensité présentés par le phénomène entre deux ou plusieurs populations. C'est ainsi qu'à la section 3 nous recourrons à une telle application en vue d'offrir une première réponse à la question

¹⁵ La cote est le quotient de la probabilité qu'un événement se produise par la probabilité qu'il ne se produise pas. Ainsi, si un cheval a une cote de 1 contre 4, il a une chance de gagner pour quatre de ne pas gagner. Dans le présent contexte, un taux de surqualification égal à 0,20 mène à une cote égale à $0,20 / (1 - 0,20) = 0,20 / 0,80 = 0,25$ ou encore $1/4$, signifiant qu'un individu a une chance d'être surqualifié pour quatre chances de ne pas l'être.

¹⁶ Il est facile de montrer que, pour une valeur donnée de t , la cote est toujours supérieure au taux et que l'écart relatif entre les deux, nul pour $t = 0$, croît avec t pour atteindre plus l'infini pour $t = 1$.

de recherche Q1, c'est-à-dire afin de montrer comment les deux marqueurs de l'origine immigrée, soit un lieu de naissance hors Canada et l'appartenance à une minorité visible, influencent la surqualification. Cependant, une telle application ne prend pas en compte les différences de composition en matière de caractéristiques personnelles entre les populations d'origines immigrée (groupe cible) et non immigrée (groupe contrôle). Dès lors, afin de mettre en valeur les impacts intrinsèques des deux marqueurs, il s'avérera nécessaire, à la section 4, de contrôler l'analyse pour les différences de caractéristiques personnelles entre les deux groupes; ce qui requiert : i) de faire appel à l'information complète sur les individus constituant les deux groupes dans le fichier de microdonnées les concernant, soit ici l'échantillon 20 % du recensement de 2006, et ii) de traiter cette information au moyen d'un modèle statistique approprié, soit le modèle de régression logistique.

Ce modèle, qui sera également utilisé à la section 5 afin de répondre à la question Q2 relative à l'examen des facteurs de risque de la surqualification dans les groupes cible et contrôle, a en propre d'exprimer l'influence des variables indépendantes représentatives des caractéristiques individuelles des salariés sur la variable dépendante représentative de la probabilité d'être surqualifié ou pas qui prend la valeur 1 (si l'individu est surqualifié) ou 0 (s'il ne l'est pas).

Au cas où les variables indépendantes utilisées sont des variables catégoriques prenant deux ou plusieurs valeurs telles que X_{ki} représente la $i^{\text{ème}}$ valeur de la variable k où $i = 1, \dots, N_k$ [N_k étant le nombre total de valeurs prises par la variable k ($k = 1, \dots, K$), l'équation estimée en pratique – dite équation (1) par la suite -- exprime l'influence des variables indépendantes sur le logarithme de la cote de surqualification :

$$\ln c = \ln \frac{t}{1-t} = a_0 + \sum_{k=1, \dots, K} \sum_{i=2, \dots, N_k} a_{ki} X_{ki}$$

où a_0 est une constante et où chaque coefficient a_{ki} représente l'impact de la valeur i de la variable k comparativement à l'impact de la valeur 1 de la même variable, entendue comme catégorie de référence, qui, il est important de noter, est omise dans l'équation.

Cependant dans les tableaux de résultats figurant plus loin, les paramètres fournis au regard des diverses catégories de chaque variable ne sont pas les valeurs estimées des coefficients a_{ki} mais plutôt les valeurs de $e^{a_{ki}}$. Incidemment, ces paramètres expriment l'impact sur la cote de surqualification de la $i^{\text{ème}}$ valeur de la variable k comparativement à l'impact de la valeur 1 de la même variable, prise comme catégorie de référence¹⁷, de sorte que l'on ne s'étonnera pas ici que ces paramètres portent le nom de rapport de cotes.¹⁸

¹⁷ Ce qu'il est facile de voir en appliquant une transformation exponentielle tant à la partie gauche qu'à la partie droite de l'équation (1).

¹⁸ Malheureusement, la connaissance des rapports de cotes ne permet pas de retourner aux rapports de taux correspondants; ce qui, d'une part, justifie l'introduction de la cote de surqualification à côté du taux de surqualification comme nous l'avons fait plus haut et, d'autre part, légitime l'appréciation des écarts de surqualification en termes de rapports de cotes même si elle est moins intuitive que celle qu'on aurait préféré avoir en termes de rapports de taux.

Si les coefficients α_{ki} sont susceptibles de varier entre moins l'infini et plus l'infini, les rapports de cotes $e^{\alpha_{ki}}$ sont plutôt susceptibles de varier entre 0 et plus l'infini. 1 est ici la valeur critique de sorte que, pour tout rapport de cotes plus grand que 1, la catégorie correspondante de la variable concernée est plus surqualifiée que la catégorie de référence¹⁹ tandis que, pour tout rapport de cotes plus petit que 1, elle est, à l'inverse, moins surqualifiée que la catégorie de référence.²⁰ Ainsi, si la $k^{\text{ème}}$ variable est le sexe pour lequel la catégorie de référence ($i = 1$) est le sexe masculin, la valeur du rapport de cotes $e^{\alpha_{k2}}$ figurant au regard du sexe féminin ($i = 2$) exprime l'impact relatif du sexe féminin vis-à-vis du sexe masculin toutes choses étant égales par ailleurs, c'est-à-dire en tenant compte des différences entre les hommes et les femmes au niveau des autres caractéristiques. Au cas où cette valeur serait égale à 1,15, cela signifierait que le sexe féminin est plus souvent surqualifié que le sexe masculin dans une proportion de 15 %.

En pratique, les coefficients de l'équation (1) ont été estimés au moyen de la procédure *proc logistic* du système SAS sur la base de la technique du maximum de vraisemblance. Les rapports de cotes correspondants (RC) sont rapportés, accompagnés d'une indication reflétant leur caractère de significativité statistique (p)²¹. De plus, pour la grande majorité des équations, nous fournissons différents indicateurs. Le premier indicateur [-2 Log L (coordonnées à l'origine)] est une mesure de la performance du modèle avant inclusion des variables indépendantes (modèle vide), laquelle mesure cependant ne nous indique rien en soi. Quant au deuxième indicateur, -2 Log L (coordonnées à l'origine et variables), plus faible que le précédent, il est une mesure de la performance du modèle après inclusion des variables indépendantes. La comparaison de ce deuxième indicateur avec le premier mène à deux autres indicateurs :

- L'un qui est la simple différence entre les deux indicateurs précédents est une mesure indicative du caractère explicatif du modèle (analogue à la mesure F d'une régression linéaire) dont la significativité est facile à tester puisqu'il s'agit d'une variable de type khi-2
- L'autre, au calcul plus complexe, se veut une mesure de la variation du taux de surqualification « expliquée » par les variables du modèle. Elle est dite Pseudo-R2, par analogie avec le R2 d'une régression linéaire classique, et se présente sous deux formes : une forme brute et une forme nette (Pseudo R2 mis à l'échelle).

Les variables indépendantes

Les variables indépendantes apparaissant dans la partie droite de l'équation (1) représentent les caractéristiques des salariés parmi lesquelles nous séparons des autres celles se rapportant aux marqueurs de l'origine immigrée.

¹⁹ Pour une variable donnée k , toute catégorie i pour laquelle le coefficient α_{ki} est positif et donc le rapport de cotes $e^{\alpha_{ki}}$ plus grand que 1 est dite avoir un impact positif sur la surqualification en ce sens qu'elle mène à plus forte surqualification que la catégorie de référence 1.

²⁰ Dans les figures 4-7 présentées plus loin, le caractère critique de la valeur 1 est suggéré à l'aide d'une ligne horizontale ou verticale, selon le cas, de couleur rouge.

²¹ Dans ce rapport, l'impact de toute variable sera dit fortement significatif si $p < 0,0001$, moyennement significatif si $0,0001 < p < 0,01$ et faiblement significatif si $0,01 < p < 0,1$.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'origine immigrée est repérée à l'aide de deux marqueurs : un lieu de naissance hors Canada et l'appartenance à une minorité visible. Ce qui suggère l'utilisation comme variables indépendantes de deux variables dichotomiques (c'est-à-dire prenant deux valeurs) :

- Le lieu de naissance : Canada (catégorie de référence) et hors Canada
- Le statut de minorité visible : non-appartenance à une minorité visible (catégorie de référence) et appartenance à une minorité visible.

Cependant, ces deux variables sont, en certaines circonstances, trop agrégées pour les besoins de l'analyse. D'une part, pour ceux nés hors Canada, le lieu de naissance occulte le statut d'immigration (immigrant ou résident non permanent) et, dans le cas des immigrants, la période d'immigration. D'autre part, pour ceux appartenant à une minorité visible, le statut de minorité visible ignore le groupe spécifique d'appartenance. Aussi, en parallèle aux deux variables dichotomiques définies ci-dessus, nous avons retenu deux variables polytomiques, c'est-à-dire prenant plus de deux valeurs, auxquelles nous avons attribué une appellation inspirée de celles utilisées par Statistique Canada pour désigner des variables similaires (voir aussi le tableau 3) :

- Statut/période d'immigration
- Groupe de population

Tableau 3 : Les variables indépendantes relatives aux marqueurs de l'origine immigrée selon le niveau d'analyse

Marqueur	Niveau d'analyse	
	Version simplifiée	Version détaillée
Naissance hors Canada	Lieu de naissance	Statut/période d'immigration
Appartenance à une minorité visible	Statut de minorité visible	Groupe de population

La première de ces deux variables permet de séparer les résidents non permanents des immigrants et de distinguer parmi ces derniers six périodes d'immigration : avant 1971, 1971-1980, 1981-1990, 1991-1995, 1996-2000 et 2001-2006 (voir le tableau 4). Quant à la seconde, elle permet de distinguer huit groupes uniques de minorités visibles : chinois, sud-asiatique, noir, philippin, latino-américain, asiatique du sud-est, arabe et asiatique occidentale. Les autres minorités visibles uniques (coréen et japonais) sont versées dans un groupe dit autre unique, alors que les personnes ayant indiqué appartenir à deux minorités visibles ou plus sont incluses dans un groupe dit multiple.

En fait, nous avons élargi les valeurs prises par les deux variables définies ci-dessus afin de mieux mettre en valeur le rôle des deux marqueurs de l'origine immigrée. D'une part, nous avons désagrégé les nés au Canada selon la génération. Plus précisément, nous avons distingué les nés au Canada appartenant à la 3^e génération ou plus (c'est-à-dire ceux dont les deux parents sont également nés au Canada) de ceux appartenant à la deuxième génération (c'est-à-dire ceux dont au moins un des deux parents est né hors Canada) et, en sus, nous avons subdivisé ces derniers selon le nombre (un ou deux) de parents nés hors Canada. Dès lors, le groupe des nés au Canada appartenant à la 3^e génération a été retenu comme catégorie de référence. D'autre part, parmi ceux qui n'appartiennent pas à une minorité visible, nous avons séparé les autochtones des blancs, ces derniers constituant la catégorie de référence.

Les autres variables indépendantes considérées (voir le tableau 5) se subdivisent en deux grandes catégories mettant l'accent la première sur les caractéristiques sociodémographiques des individus et la seconde sur leurs caractéristiques de capital humain²².

Tableau 4 : Les variables indépendantes relatives aux marqueurs de l'origine immigrée et leurs valeurs

Variables	Valeurs
Lieu de naissance	Canada (ref) Hors Canada
Statut de minorité visible	Pas une minorité visible (ref) Minorité visible
Statut/période d'immigration	Avant 1971 1971-1980 1981-1990 1991-1995 1996-2000 2001-2006 2 ^e génération / les deux parents nés à l'étranger 2 ^e génération / un seul parent né à l'étranger 3 ^e génération ou plus (ref) Résident non permanent
Groupe de population	Blanc (ref) Chinois Sud-Asiatique Noir Philippin Latino-Américain Asiatique du Sud-Est Arabe Asiatique occidental Autre unique Multiple Autochtone

ref = catégorie de référence

²² En principe, les attentes exprimées ci-après à l'égard des différences de surqualification entre les diverses valeurs de chacune des variables considérées s'adressent à la population visée par l'étude, c'est-à-dire les groupes cible et contrôle réunis. Mais, elles devraient également s'appliquer aux deux groupes pris séparément.

Tout d’abord, en ce qui concerne la première catégorie, nous considérons le sexe de manière à distinguer les femmes des hommes et l’âge pour lequel nous ne retenons que 3 catégories (15-24 ans, 25-44 ans et 45 ans et plus). Les catégories de référence sont les hommes et les 25-44 ans respectivement.

En nous basant sur les écrits existants, nous nous attendons à ce que les femmes soient plus surqualifiées que les hommes et que les plus jeunes (les 15-24 ans) le soient plus que ceux d’âge intermédiaire (25-44 ans). Par ailleurs, les plus âgés (45 ans et plus) ne devraient présenter aucune surqualification accrue par rapport à ces derniers, comme cela a été observé en Australie contrairement à plusieurs pays d’Europe ²³

Tableau 5 : Les variables indépendantes relatives aux autres caractéristiques personnelles et leurs valeurs

Variables	Valeurs
Sexe	Femme Homme (ref)
Âge	15 - 24 ans 25 - 44 ans (ref) 45 ans et plus
Fréquentation d'un établissement scolaire	Non (ref) Oui
Statut familial	Conjoint (ref) Hors famille Parent seul Enfant/Petit enfant
Lieu de résidence	Ville de Montréal (ref) Ailleurs sur l'île
Niveau d'éducation (modèle tous niveaux)	Diplôme d'études secondaires < Baccalauréat >= Baccalauréat (ref)

²³ Voir Dumont, J. C. et O. Monso (2007) "Partie II. Adéquation entre formation et emploi. Un défi pour les immigrés et les pays d'accueil", p. 141-170 in *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI – Édition 2002*. Organisation for Economic Development and Cooperation.

Plus haut diplôme obtenu (modèle < Baccalauréat)	École de métiers 1 an ou moins d'études non-universitaires Études non-universitaires de 1 ou 2 ans Études non-universitaires de 3 ans ou plus Études universitaires inférieures au bacc (ref)
Plus haut diplôme obtenu (modèle >= Baccalauréat)	Baccalauréat (ref) Certificat supérieur au bacc Médecine, art dentaire, etc., Maîtrise Doctorat
Lieu des études	Canada (ref) Autre occident Ailleurs
Expérience potentielle de travail	0 an 1 à 2 ans 3 à 5 ans 6 ans et plus (ref)
Maîtrise des langues officielles	LM=Off, LU=Off, CLO=Fr et An LM=Off, LU=Off, CLO=Fr ou An LM=Allo, LU=Off, CLO=Fr et An LM=Allo, LU=Off, CLO=Fr ou An (ref) LU=Allo, CLO=Fr et An LU=Allo, CLO=Fr ou An LU=Allo, CLO=Ni Fr ni An

ref = catégorie de référence

Notes : LM = Langue maternelle; LU = Langue parlée à la maison;

CLO = Connaissance des langues officielles

Off = Langue officielle; Fr = Français; An = Anglais; Allo = Allophone

Étant donné la forte surqualification des 15-24 ans initialement observée à l'aide d'un tableau de fréquences axé sur le groupe d'âge, nous avons pris le parti d'ajouter d'autres variables censées l'expliquer, du moins en partie. D'une part, la plus forte surqualification des jeunes de moins de 25 ans pourrait être due au fait que ces jeunes occupent un emploi à temps partiel tout en poursuivant des études et que, principalement intéressés à obtenir une rémunération afin de payer leurs études, ils tendent à accepter un emploi dont le niveau de compétence requis est inférieur à leur niveau d'éducation (par exemple, le cas d'un étudiant de niveau maîtrise travaillant dans la restauration ou la

vente au détail). D'autre part, la plus forte surqualification des jeunes pourrait s'expliquer par le fait qu'ils vivent encore chez leurs parents et donc peut-être aux frais de leurs parents et que, là encore, afin de compléter leurs revenus, ils sont susceptibles d'accepter un emploi dont le niveau de compétence est inférieur à leur niveau d'éducation. C'est pourquoi nous avons considéré en sus deux autres variables sociodémographiques, à savoir la fréquentation d'un établissement scolaire lors de l'année précédant le recensement et le statut dans la famille de recensement.

Fréquenter un établissement scolaire devrait normalement entraîner une plus grande surqualification (par rapport à ne pas fréquenter un tel établissement). De même, avoir un statut d'enfant dans une famille de recensement devrait résulter en une plus grande surqualification (par rapport à avoir un statut de conjoint). De plus, avoir un statut de parent dans une famille monoparentale ou encore vivre hors famille devrait mener à un résultat similaire.

Enfin, la surqualification des salariés pourrait être affectée par le statut socioéconomique de la famille à laquelle ils appartiennent. Comme cette information n'est pas disponible selon le recensement, nous avons pensé utiliser comme variable de substitution (proxy en anglais) une variable représentative du statut socio-économique de la population dans l'aire de résidence des salariés, mais, comme là encore, cette variable n'existe pas, nous avons été conduits, plus simplement, à distinguer les individus résidant dans la Ville de Montréal de ceux résidant dans le reste de l'île. L'idée est ici que les premiers ont en moyenne un statut socio-économique plus faible que les seconds et donc devraient faire face à une plus grande surqualification.

Quant à la deuxième catégorie de variables indépendantes se rapportant aux caractéristiques de capital humain, elle contient tout d'abord plusieurs variables liées à la formation des individus. Ainsi, nous avons le niveau d'éducation pour lequel nous avons retenu les niveaux définis précédemment : diplôme d'études secondaires (niveau C), autre diplôme inférieur à un baccalauréat (niveau B) et diplôme universitaire au moins égal à un baccalauréat (niveau A). A priori, nous nous attendons à ce que les titulaires d'un diplôme d'études secondaires soient moins souvent surqualifiés que ceux titulaires d'un diplôme universitaire au moins égal à un baccalauréat, mais, compte tenu de l'observation faite plus haut (à partir du tableau 2) sur l'évolution du taux de surqualification avec le niveau d'éducation, il est difficile a priori de classer les titulaires d'un autre diplôme inférieur au baccalauréat par rapport aux titulaires d'un diplôme de niveau tant inférieur que supérieur.²⁴

Outre le niveau d'éducation, le lieu des études, ou plus exactement le lieu dans lequel a été obtenu le plus haut diplôme, peut influencer la surqualification. A priori, un diplôme obtenu hors Canada a une valeur moindre sur le marché du travail qu'un diplôme obtenu au Canada s'il n'a pas été obtenu dans un autre pays occidental. Et donc, nous nous attendons à ce que l'obtention du plus haut diplôme dans un pays non occidental conduise à une plus forte surqualification que son obtention au Canada.

²⁴ En outre, dans les équations estimées séparément pour les deux niveaux d'éducation les plus élevés, nous avons introduit une variable indépendante exprimant plus précisément le plus haut diplôme effectivement obtenu (voir le tableau 5).

Signalons au passage que, dans le recensement, le lieu des études n'est disponible que pour les individus ayant obtenu un diplôme postsecondaire (niveaux A et B). Aussi, nous avons attribué un lieu d'études aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires (niveau C) en supposant que ceux nés au Canada ont obtenu leur diplôme secondaire au Canada, tandis que ceux nés hors Canada l'ont obtenu dans leur pays d'origine si leur âge à l'immigration était supérieur à l'âge usuel d'obtention d'un diplôme d'études secondaires (18 ans), mais au Canada si, au contraire, leur âge à l'immigration était inférieur à cet âge usuel.

Par ailleurs, dans la mesure où la surqualification est probablement influencée par l'expérience de travail, nous avons fait appel à une variable d'expérience potentielle de travail censée représenter le nombre d'années écoulées depuis l'obtention du plus haut diplôme. En pratique, cette variable a été construite en soustrayant de l'âge au moment du recensement l'âge usuel d'obtention du plus haut diplôme²⁵ que nous avons pris égal à :

- 18 ans pour un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- 21 ans pour un autre diplôme inférieur au baccalauréat
- 23 ans pour un baccalauréat
- 26 ans pour un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat

Notre hypothèse est que la surqualification diminue avec l'expérience potentielle de travail, mais que cette diminution cesse au bout d'un certain nombre d'années de sorte que nous avons distingué un petit nombre de valeurs : 0 an, 1-2 ans, 3-5 ans et 6 ans et plus, cette dernière valeur étant prise comme catégorie de référence.

Enfin, nous avons fait appel à une dernière variable de capital humain visant à représenter la maîtrise des deux langues officielles que sont le français et l'anglais. L'idée sous-jacente à cette variable est que le succès des individus sur le marché du travail est lié à la maîtrise d'une langue officielle, quelle qu'elle soit, et plus encore à la maîtrise des deux. A priori, la mise en œuvre d'une telle idée pourrait s'appuyer sur la variable de connaissance des langues officielles contenue dans le recensement. Cependant, cette variable pose problème, car elle ne met en jeu que deux valeurs possibles (connaissance ou non de chacune des langues) alors que dans le monde réel il existe divers degrés de connaissance tenant au fait que la connaissance de l'une ou l'autre des deux langues officielles est d'autant meilleure que l'on parle cette langue à la maison et a fortiori que l'on a cette langue pour langue maternelle. Dans ces conditions, nous avons été amenés à combiner l'information du recensement relative à la langue maternelle, à la langue parlée à la maison et à la connaissance des langues officielles de manière à définir une variable linguistique dont les différentes valeurs suggèrent une variation graduelle de la maîtrise des deux langues officielles.

²⁵ L'âge usuel d'obtention d'un diplôme particulier n'est pas l'âge normal d'obtention de ce diplôme, mais l'âge le plus courant auquel il est obtenu. Il a été déterminé comme l'âge pour lequel on observe le plus grand « bond » dans le nombre de titulaires de ce diplôme dans la population visée par l'étude.

Au plus haut degré de maîtrise des deux langues officielles, nous retrouvons ceux dont la langue maternelle est une langue officielle (le français, l'anglais ou les deux), parmi lesquels ceux déclarant connaître les deux langues officielles précèdent ceux qui déclarent n'en connaître qu'une. Puis, à un degré de maîtrise intermédiaire, viennent ceux qui ont pour langue maternelle une langue non officielle, mais qui à la maison parlent le français et/ou l'anglais, parmi lesquels, ici aussi, ceux qui déclarent connaître les deux langues officielles précèdent ceux qui déclarent n'en connaître qu'une. Enfin, au degré de maîtrise le plus bas, nous retrouvons ceux qui ont pour langue maternelle une langue non officielle et qui à la maison parlent également une langue non officielle. Tout naturellement, parmi ceux-ci, ceux qui déclarent connaître les deux langues officielles viennent avant ceux qui déclarent n'en connaître qu'une et, qui plus est, ceux qui disent n'en connaître aucune.

On sait qu'aux questions du recensement sur les langues nombre de répondants ont apporté des réponses multiples et donc, afin de limiter le nombre de catégories à considérer, nous avons adopté la règle simple qui suit. Dès le moment où une langue non officielle a été citée en parallèle à l'une au moins des deux langues officielles, nous avons tout simplement versé l'individu concerné dans le groupe de ceux dont la langue maternelle ou la langue parlée à la maison, selon le cas, est une langue non officielle.

Avoir au moins une des langues officielles comme langue maternelle et déclarer avoir une connaissance des deux constitue le plus haut degré de maîtrise des langues officielles, de sorte que la suite des autres valeurs suggère une diminution graduelle de la maîtrise des deux langues officielles qui devrait se traduire par un accroissement continu de surqualification. Cependant, comme la maîtrise des langues officielles est avant tout d'intérêt dans le cas de la population immigrée, le groupe de référence est constitué de ceux qui, n'ayant ni le français, ni l'anglais pour langue maternelle, parlent à la maison une langue officielle et déclarent connaître les deux langues officielles.

Enfin, signalons pour être complets que nous avons pour un temps considéré en sus des variables indépendantes décrites ci-dessus une variable indépendante additionnelle représentative du secteur d'activité économique. Cependant, dans la mesure où l'expérience a montré que l'ajout de cette variable dans la régression (1) a un effet marginal sur les résultats se rapportant aux variables représentatives des marqueurs de l'origine immigrée et des autres caractéristiques personnelles, nous avons décidé, en vue de la préparation du rapport final, de laisser de côté cette variable d'autant que, contrairement aux autres variables, elle n'est pas propre aux individus eux-mêmes.²⁶

²⁶À noter que, pour toute régression logistique incluant les caractéristiques personnelles des salariés présentée dans ce rapport, la régression correspondante incluant également la variable de secteur économique d'activité parmi les variables indépendantes est disponible auprès des auteurs.

SECTION 3 – L'INFLUENCE DES MARQUEURS DE L'ORIGINE IMMIGRÉE : UNE ANALYSE DESCRIPTIVE

Plus haut, nous avons remarqué que la surqualification est plus élevée chez les salariés d'origine immigrée que chez les autres salariés. Sans nul doute, les deux marqueurs de l'origine immigrée contribuent à un tel résultat. Y contribuent-ils de la même manière ou bien l'un y contribue-t-il plus que l'autre? Afin de répondre à cette question qui n'est autre que la Question Q1 avancée au début de ce rapport, le plus simple est sans doute de nuancer le taux global de surqualification (36,6 %) selon le lieu de naissance d'une part et le statut de minorité visible d'autre part.

D'après les chiffres fournis à la figure 2, le taux de surqualification est plus élevé pour les nés hors Canada (43,3 %) que pour les nés au Canada (33,5 %), soit une différence d'environ 10 points de pourcentage. Il est également plus élevé, et ce plus nettement encore, pour ceux appartenant à une minorité visible (48,0 %) que pour ceux qui n'y appartenant pas (33,4 %), soit une différence atteignant cette fois près de 15 points de pourcentage. Mais, comme nous l'avons vu plus haut, de tels écarts de surqualification peuvent être également appréhendés en délaissant les taux de surqualification concernés pour les cotes de surqualification équivalentes. C'est ainsi que la cote relative à la population née hors Canada s'établit à $0,433 / (1 - 0,433) = 0,764$ contre $0,335 / (1 - 0,335) = 0,503$ pour la cote relative à la population née au Canada, d'où un rapport de cotes lié à un lieu de naissance hors Canada (vis-à-vis d'un lieu de naissance au Canada) égal à $0,764 / 0,503$, soit 1,51. De même, la cote relative à la population appartenant à une minorité visible s'établit à $0,480 / (1 - 0,480) = 0,923$ contre $0,334 / (1 - 0,334) = 0,502$ pour la cote relative à la population n'appartenant pas à une minorité visible, d'où un rapport de cotes lié à l'appartenance à une minorité visible (vis-à-vis d'une non-appartenance à une minorité visible) égal à $0,923 / 0,502$, soit 1,84.

En d'autres termes, un lieu de naissance hors Canada entraîne une plus grande surqualification relative évaluée à 51 %, tandis que l'appartenance à une minorité visible cause une plus grande surqualification relative évaluée à 84 %. Ce qui suggère que, des deux marqueurs de l'origine immigrée, le second aurait un impact comparativement plus élevé que le premier.

Cependant, il ne faut pas oublier que les deux marqueurs de l'origine immigrée sont largement imbriqués. Il en est de la population active salariée résidant sur l'île de Montréal comme de la population québécoise dans son ensemble. Comme le suggèrent les marges du tableau 6, la proportion de personnes appartenant à une minorité visible est beaucoup moins élevée chez les nés au Canada (5,1 %) que chez les nés hors Canada (57,9 %) et, corollairement, la proportion de personnes nées hors Canada est comparativement plus faible chez les personnes n'appartenant pas à une minorité visible (17,2 %) que chez celles qui y appartiennent (84,1 %). C'est pourquoi nous poursuivons maintenant notre examen de l'impact sur la surqualification des deux marqueurs de l'origine immigrée en les croisant plutôt qu'en les considérant séparément.

Tableau 6 : La population visée par l'étude selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible

Lieu de naissance	Statut de minorité visible			% de minorités visibles
	Pas une minorité visible	Minorité visible	Total	
Canada	480135	25987	506122	5,1%
Hors Canada	99649	137188	236837	57,9%
Total	579784	163175	742959	22,0%
% de nés hors Canada	17,2%	84,1%	31,9%	

Source : Recensement de la population de 2006 (échantillon 20 %)

C'est ce qu'illustre la figure 3 où il appert que, dans la population des minorités visibles, le taux de surqualification atteint 48,6 % chez les personnes nées hors Canada contre 44,7 % chez celles nées au Canada, d'où un rapport de cotes de 1,17. Par contre, dans la population des non minorités visibles, le taux de surqualification s'établit à 35,9 % chez les personnes nées hors Canada contre 32,9 % chez les personnes nées au Canada, d'où un rapport de cotes de 1,14, très semblable au précédent. En d'autres termes, la plus grande surqualification relative liée à un lieu de naissance hors Canada est similaire que l'on appartienne ou non à une minorité visible, avoisinant 15 %.

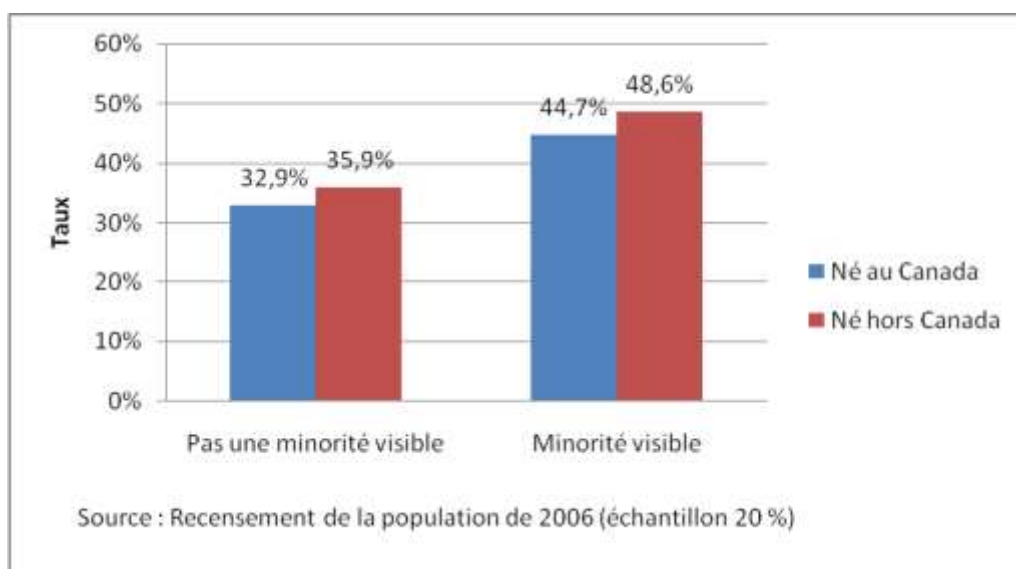


Figure 3 : Taux de surqualification selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible

Corollairement, à partir des mêmes chiffres que ceux utilisés ci-dessus, il est facile de voir que, dans la population née hors Canada, le taux de surqualification des personnes appartenant à une minorité visible atteint 48,6 % contre 35,9 % chez celles n'y appartenant pas, d'où un rapport de cotes de 1,69, tandis que, dans la population née au Canada, les taux de surqualification correspondants s'établissent respectivement à 44,7 % et 32,9 %, d'où un rapport de cotes de 1,65, également semblable au précédent. Ce qui revient à dire que la plus grande surqualification relative liée à une appartenance à une minorité visible est similaire que l'on soit né ou non au Canada, se situant légèrement au-dessous de 70 % (toujours selon la mesure de type cote).

La comparaison des deux pourcentages juste obtenus (15 % pour ce qui est du marqueur lié au lieu de naissance et 70 % pour ce qui concerne celui lié au statut de minorité visible) avec les pourcentages correspondants obtenus précédemment en prenant en compte les deux marqueurs séparément (51 % et 84 % respectivement) suggère immédiatement que le croisement des deux marqueurs tend à réduire l'impact de chacun d'eux, mais dans une plus grande mesure celui du lieu de naissance. Ainsi lorsque l'on contrôle l'un par l'autre les deux marqueurs de l'origine immigrée, celui représentatif de l'appartenance à une minorité visible présente un impact sur la surqualification nettement plus substantielle que celui représentatif d'une naissance hors Canada.

SECTION 4 – L'INFLUENCE DES MARQUEURS DE L'ORIGINE IMMIGRÉE : UNE ANALYSE STATISTIQUE

Une autre façon d'évaluer l'influence sur la surqualification des deux marqueurs de l'origine immigrée susceptible, comme nous l'avons vu plus haut, de mener à une analyse plus approfondie consiste à travailler directement sur le fichier de microdonnées du recensement (échantillon 20 %) au moyen d'une analyse statistique basée sur le modèle de régression logistique introduit à la section 3. À cet effet, nous avons procédé en deux phases successives différant l'une de l'autre par le degré d'interaction existant entre les deux marqueurs de l'origine immigrée. Initialement, nous supposons qu'il n'y a aucune interaction entre les deux marqueurs (sous-section 4.1) avant de relâcher cette supposition par la suite (sous-section 4.2). De plus, comme l'analyse effectuée se rapporte aux salariés tous niveaux d'éducation, elle est poursuivie plus loin par niveau d'éducation (sous-section 4.3).

4.1 Sans interaction entre les marqueurs

Nous entamons l'analyse statistique en supposant que les deux marqueurs de l'origine immigrée influencent la surqualification indépendamment l'un de l'autre. De plus, nous mettons en œuvre cette supposition en deux étapes. Dans une première étape, nous faisons appel aux versions simplifiées des deux variables représentatives des deux marqueurs (analyse simplifiée) avant de les remplacer, dans une deuxième étape, par les versions détaillées correspondantes (analyse détaillée).

Analyse simplifiée

Cette analyse débute avec l'estimation de deux régressions logistiques séparées visant chacune à dégager l'impact sur la probabilité d'être surqualifié de l'un des deux marqueurs de l'origine immigrée. Chacune de ces deux régressions ne contient qu'une seule variable indépendante. La première régression inclut la variable simplifiée représentative du lieu de naissance pour laquelle nous avons obtenu un rapport de cotes de 1,51, tandis que la seconde régression inclut la variable simplifiée représentative de l'appartenance à une minorité visible pour laquelle le rapport de cotes obtenu est égal à 1,84 (voir les régressions 1 et 2 du tableau 7).

Remarquons au passage que les valeurs des rapports de cotes juste citées sont identiques à celles obtenues plus haut à la section 3 à partir de la simple observation des taux de surqualification selon le lieu de naissance d'une part et l'appartenance à une minorité visible d'autre part. Étant donné la nature statistique de modèle de régression utilisé, il se devait d'en être ainsi. Néanmoins, si le recours aux deux régressions logistiques n'apporte rien de nouveau relativement à l'importance numérique des deux marqueurs de l'origine immigrée, il présente l'avantage d'apporter un élément additionnel au plan de la portée statistique des deux marqueurs. En effet, les deux rapports de cotes en question sont fortement significatifs (au seuil de 0,0001).

Tableau 7 : Influence du lieu de naissance et du statut de minorité visible

Variables / valeurs	Impacts bruts						Impacts nets	
	Régression 1		Régression 2		Régression 3		Régression 4	
	RC	p	RC	p	RC	p	RC	p
Lieu de naissance								
Canada (ref)	1				1		1	
Hors Canada	1,512	<0,0001			1,147	<0,0001	1,016	0,4387
Statut de minorité visible								
Pas une minorité visible (ref)			1		1		1	
Minorité visible			1,840	<0,0001	1,680	<0,0001	1,312	<0,0001
-2 Log L (coordonnées à l'origine)	189818		189818		189818		189818	
-2 Log L (coordonnées à l'origine et variables)	188548		187597		187509		174218	
Pseudo R2	0,01		0,02		0,02		0,10	
Pseudo R2 mis à l'échelle	0,01		0,02		0,02		0,14	
Khi2	1270		2221		2309		15599	
Degrés de liberté	1		1		2		23	
Niveau de significativité	<0,0001		<0,0001		<0,0001		<0,0001	
Nombre d'observations	143099		143099		143099		143099	

Note : Impacts bruts = sans contrôle pour les autres caractéristiques personnelles

Impacts nets = avec contrôle pour les autres caractéristiques personnelles

L'analyse se poursuit avec l'estimation d'une nouvelle régression logistique au moyen de l'inclusion simultanée des deux variables précédemment entrées séparément. Ce qui, selon la régression 3 du tableau 7, conduit à un rapport de cotes associé à un lieu de naissance hors Canada égal à 1,15 (contre 1,51 précédemment) et à un rapport de cotes associé à l'appartenance à une minorité visible égal à 1,68 (contre 1,84 précédemment).²⁷

Enfin, la population visée par l'étude présente des caractéristiques personnelles qui varient fortement d'un individu à l'autre et donc nous poursuivons l'analyse en contrôlant les résultats de la dernière régression pour les différences existant entre les divers sous-groupes considérés en matière de caractéristiques personnelles. Cela conduit à estimer une nouvelle régression logistique dans laquelle,

²⁷ À signaler la similarité des rapports de cotes ici estimés avec ceux dérivés à la toute fin de l'analyse descriptive de la section 3.

aux deux variables représentatives des marqueurs de l'origine immigrée, s'ajoutent comme variables de contrôle toutes les variables représentatives des autres caractéristiques personnelles qui ont été présentées dans le tableau 5.

Nous attribuons aux impacts qui en résultent le qualificatif de 'nets' en ce sens que, contrairement aux impacts précédents que nous pouvons alors qualifier de 'bruts', ils éliminent l'effet perturbateur des autres caractéristiques personnelles. De manière intéressante, selon la régression 4 du tableau 7, l'importance numérique de l'impact des deux marqueurs de l'origine immigrée s'abaisse encore. Mais, alors que l'impact de l'appartenance à une minorité visible demeure substantiel (rapport de cotes de 1,31) et significatif (au seuil de 0,0001), il n'en est pas de même de celui du lieu de naissance qui disparaît entièrement (rapport de cotes de 1,02 non significatif).

En d'autres termes, à caractéristiques personnelles égales (du fait de l'introduction des autres caractéristiques personnelles comme variables de contrôle), des deux marqueurs de l'origine immigrée, seule l'appartenance à une minorité visible influence la surqualification de la population visée par l'étude. L'autre marqueur, un lieu de naissance hors Canada, ne semble jouer aucun rôle.

Analyse détaillée

Telles qu'utilisées ci-dessus, les versions simplifiées des deux variables représentatives de l'origine immigrée permettent de qualifier, en termes généraux, les impacts respectifs, sur la surqualification de la population visée par l'étude, des deux marqueurs de l'origine immigrée. Mais, l'impact de l'appartenance à une minorité visible vaut-il pareillement pour chaque groupe de minorités visibles? De même, l'impact d'un lieu de naissance hors Canada vaut-il pareillement pour les résidents non permanents et les immigrants et, chez les immigrants, vaut-il indifféremment, quelle que soit la période d'immigration? Ce qui nous amène ci-dessous à poursuivre l'analyse en remplaçant les versions simplifiées des deux marqueurs de l'origine immigrée par leurs versions détaillées correspondantes.

C'est ainsi que nous avons tout d'abord estimé deux régressions logistiques séparées incluant chacune une seule variable indépendante : la version détaillée de la variable représentative du lieu de naissance (statut/période d'immigration) dans la première et la version détaillée de la variable représentative de l'appartenance à une minorité visible (groupe de population) dans la seconde.

Pour ce qui est du statut/ période d'immigration, la catégorie de référence est ici constituée des personnes de 3^e génération ou plus, c'est-à-dire des personnes nées au Canada dont les deux parents sont également nés au Canada. En premier lieu, par rapport à ces personnes, celles nées hors Canada sont plus souvent surqualifiées, mais pas toutes, comme le suggère l'obtention de quelques rapports de cotes inférieurs à 1 (voir la régression 1 du tableau 8). Très forte chez les immigrants arrivés entre 2001 et 2006 (RC = 2,43), la plus grande surqualification par rapport aux salariés de la 3^e génération ou plus tend à s'affaiblir avec la durée de séjour (RC = 1,10 pour les immigrants arrivés entre 1971 et 1980) au point de se changer en une moindre surqualification chez les immigrants arrivés avant 1971.

Tableau 8 : Influence du statut/période d'immigration et du groupe de population

Variables / valeurs	Impacts bruts						Impacts nets	
	Régression 1		Régression 2		Régression 3		Régression 4	
	RC	p	RC	p	RC	p	RC	p
Statut/période d'immigration								
Avant 1971	0,742	< 0,0001			0,693	< 0,0001	0,813	< 0,0001
1971-1980	1,103	0,0006			0,849	< 0,0001	0,841	< 0,0001
1981-1990	1,447	< 0,0001			1,108	0,0001	0,942	0,0681
1991-1995	1,664	< 0,0001			1,232	< 0,0001	0,962	0,2742
1996-2000	1,778	< 0,0001			1,37	< 0,0001	1,039	0,3009
2001-2006	2,434	< 0,0001			1,935	< 0,0001	1,316	< 0,0001
2 ^e génération / les deux parents nés à l'étranger	1,204	< 0,0001			1,071	0,0003	0,920	0,0006
2 ^e génération / un seul parent né à l'étranger	1,121	< 0,0001			1,076	0,003	0,966	0,1931
3 ^e génération ou plus (ref)	1				1		1	
Résident non permanent	1,625	< 0,0001			1,212	< 0,0001	0,943	0,2288
Groupe de population								
Blanc (ref)			1		1		1	
Chinois			1,425	< 0,0001	1,145	0,0002	0,917	0,0293
Sud-Asiatique			1,574	< 0,0001	1,312	< 0,0001	1,181	< 0,0001
Noir			2,135	< 0,0001	1,873	< 0,0001	1,727	< 0,0001
Philippin			3,428	< 0,0001	2,873	< 0,0001	2,039	< 0,0001
Latino-Américain			2,042	< 0,0001	1,658	< 0,0001	1,362	< 0,0001
Asiatique du Sud-Est			1,232	< 0,0001	1,169	0,0009	0,996	0,9399
Arabe			1,700	< 0,0001	1,259	< 0,0001	1,010	0,7589
Asiatique occidentale			1,208	0,0182	0,945	0,4892	0,803	0,0106
Autre unique			1,594	< 0,0001	1,389	0,0001	1,356	0,0008
Multiple			1,601	< 0,0001	1,432	0,0002	1,375	0,0017
Autochtone			1,444	< 0,0001	1,485	< 0,0001	1,568	< 0,0001
-2 Log L (coordonnées à l'origine)	189818		189818		189818		189818	
-2 Log L (coordonnées à l'origine et variables)	187120		187104		185948		173549	
Pseudo R2	0,02		0,02		0,03		0,11	
Pseudo R2 mis à l'échelle	0,03		0,03		0,04		0,15	
Khi2	2697		2713		3870		16268	
Degrés de liberté	9		11		20		41	
Niveau de significativité	< 0,0001		< 0,0001		< 0,0001		< 0,0001	
Nombre d'observations	143099		143099				143099	

Note : Impacts bruts = sans contrôle pour les autres caractéristiques personnelles
 Impacts nets = avec contrôle pour les autres caractéristiques personnelles

En second lieu, chez les personnes nées au Canada, la seconde génération est plus souvent surqualifiée que la troisième ou plus, mais légèrement plus chez les salariés dont les deux parents sont nés hors Canada que chez ceux dont un seul parent y est né ($RC = 1,20$ vs $1,12$).

Pour ce qui est du groupe de population, le groupe de référence est le groupe des blancs. Chez les minorités visibles, les huit groupes uniques sont plus souvent surqualifiés que le groupe de référence. Cela est particulièrement vrai pour trois groupes (latino-américain, noir et philippin) dont les rapports de cotes dépassent 2 mais beaucoup moins pour deux autres (asiatique du sud-est et asiatique occidental) dont les rapports de cotes se situent au voisinage de 1,2, tandis que les trois derniers groupes (arabe, sud-asiatique et chinois)²⁸ prennent une position intermédiaire avec des rapports de cotes de l'ordre de 1,5, tout comme d'ailleurs le groupe autochtone qui, rappelons-le, ne fait pas partie des minorités visibles (voir la régression 2 du tableau 8).

Puis, suivant en cela la démarche de l'analyse simplifiée, l'analyse détaillée se poursuit avec l'estimation d'une nouvelle régression logistique incluant, comme variables indépendantes, les versions détaillées des deux variables représentatives des marqueurs de l'origine immigrée. L'observation de la régression résultante suggère, pour chacun des deux marqueurs, une réduction générale des écarts de surqualification par rapport à la catégorie de référence pertinente, mais toutefois sans affecter la structure des écarts précédemment constatés qui grosso modo demeure en place (voir la régression 3 du tableau 8). Néanmoins, observons que la période d'immigration 1971-1980 rejoint celle d'avant 1971 dans le groupe des périodes donnant lieu à une moindre surqualification par rapport à la 3^e génération ou plus tandis que le groupe asiatique occidental ne se distingue plus, statistiquement parlant, du groupe des blancs.

Quoique la dernière régression logistique estimée autorise un contrôle mutuel des deux marqueurs, il n'en reste pas moins qu'elle reste affectée par la variabilité des autres caractéristiques personnelles des individus constituant chacun des sous-groupes considérés. Ce qui conduit à estimer une nouvelle régression logistique dans laquelle s'ajoutent aux variables indépendantes précédentes les variables représentatives des autres caractéristiques personnelles, tant les caractéristiques sociodémographiques que les caractéristiques de capital humain. La nouvelle régression ainsi estimée suggère plusieurs modifications substantielles dans les rapports de cotes précédemment observés (voir la régression 4 du tableau 8).

Pour ce qui est du statut/période d'immigration pour lequel, rappelons-le, la catégorie de référence est constituée des personnes appartenant à la 3^e génération ou plus, seuls les immigrants arrivés entre 2001-2006 tendent, à caractéristiques personnelles égales, à être plus souvent surqualifiés ($RC = 1,32$) et ce, à un niveau statistiquement significatif. Par contre, les autres catégories présentent une surqualification

²⁸ Quoique leurs rapports de cotes apparaissent là où pertinents, les groupes autre unique et multiple ne font l'objet d'aucun commentaire dans le texte.

similaire (rapports de cotes différant plus ou moins de 1 tout en étant non significatifs), à l'exception des immigrants arrivés plus anciennement pour qui la surqualification est moindre : RC = 0,84 pour les immigrants arrivés entre 1971 et 1980 et 0,81 pour ceux arrivés avant 1971 (voir la figure 4).

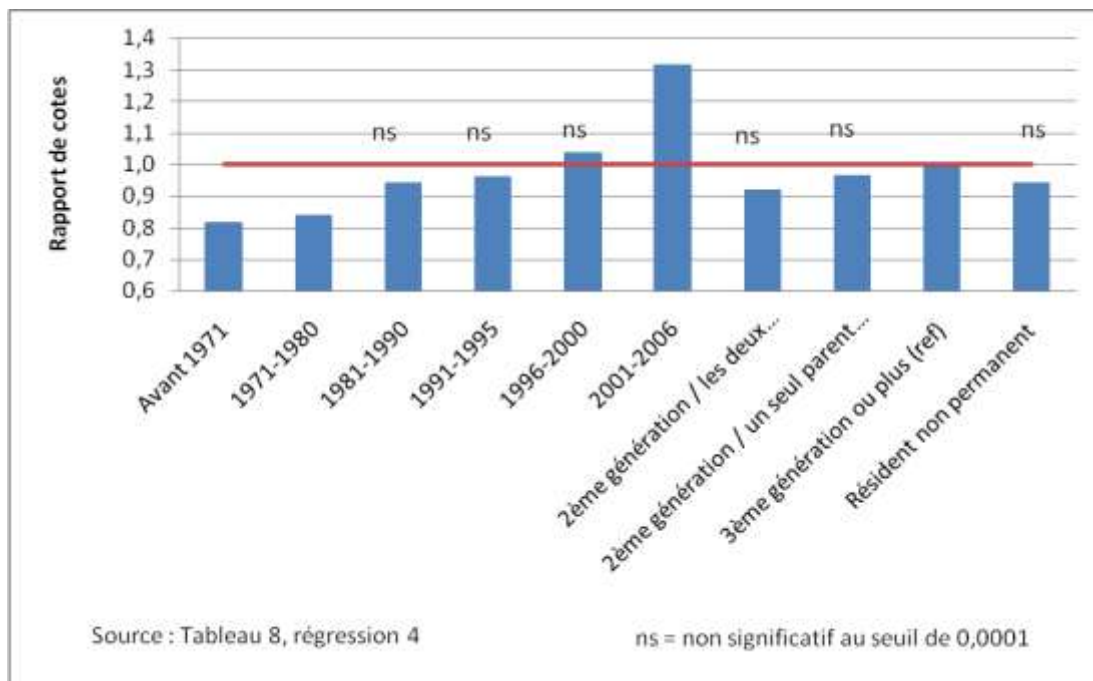


Figure 4 : Influence du statut / période d'immigration

En ce qui concerne le groupe de population, la plus grande surqualification constatée précédemment demeure fortement significative pour, outre le groupe autochtone (RC = 1,57), quatre des huit groupes uniques de minorités visibles (voir la figure 5). Cependant, elle est bien plus faible pour le groupe sud-asiatique (RC = 1,18) et le groupe latino-américain (RC = 1,36) que pour le groupe noir (RC = 1,73) ou le groupe philippin (2,04). Par contre, elle disparaît entièrement pour deux d'entre eux, soit les groupes asiatique du sud-est et arabe, tandis qu'elle fait plutôt place à une moindre surqualification, faiblement significative, pour les deux derniers groupes, soit le groupe chinois (RC = 0,92) et surtout le groupe asiatique occidental (RC = 0,80).

Pour résumer, le passage des versions simplifiées aux versions détaillées des deux marqueurs de l'origine immigrée permet de nuancer les résultats précédents. Ainsi, l'impact négligeable d'un lieu de naissance hors Canada est un résultat moyen qui semble valoir pour les immigrants arrivés dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix ainsi que pour les résidents non permanents. Par contre, les immigrants arrivés entre 2001 et 2006 présentent une plus forte surqualification contrairement à ceux arrivés avant 1971 (et vraisemblablement avant 1981) qui présentent plutôt une moindre surqualification. Par ailleurs, la plus grande surqualification découlant de l'appartenance à une minorité visible ne s'applique qu'à quatre des huit groupes uniques de minorités visibles (sud-asiatique, latino-

américain, noir et philippin). Elle est négligeable pour deux autres groupes (chinois et arabe) ou même inversée (tout en étant faiblement significative) pour les deux derniers groupes (asiatique du sud-est et asiatique occidental).

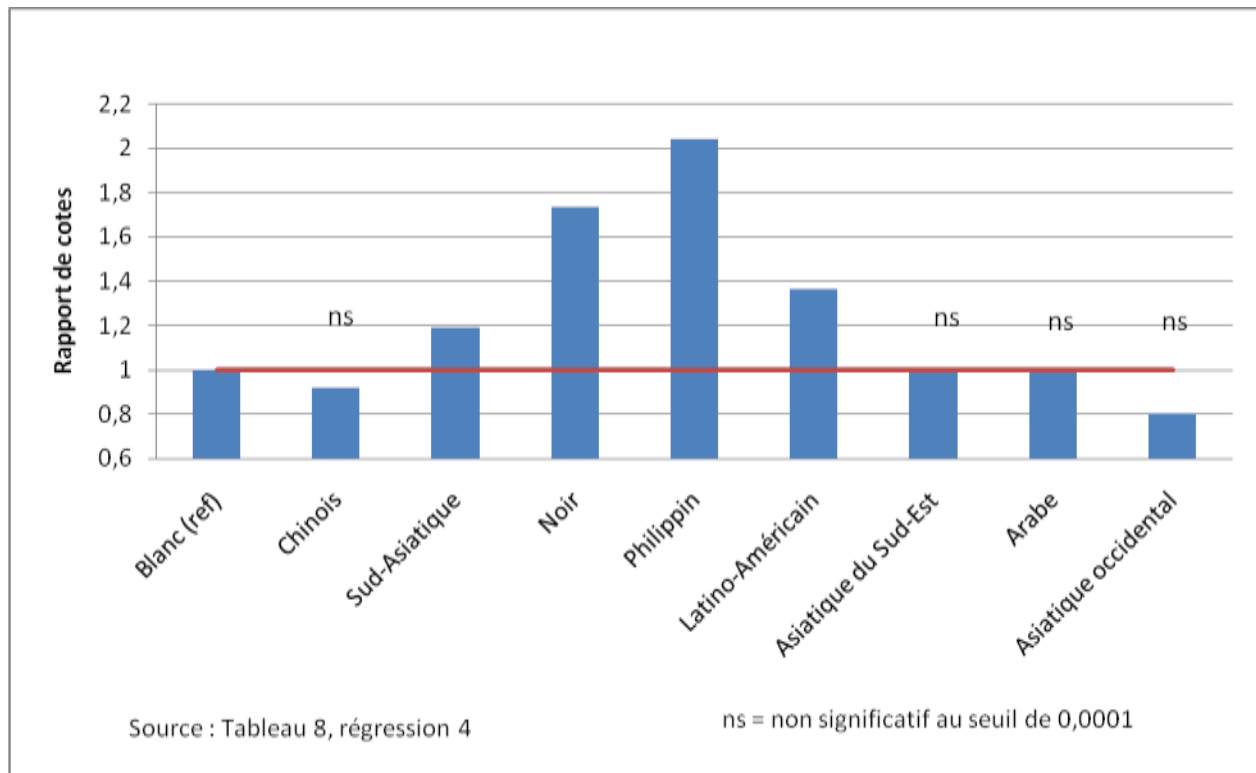


Figure 5: Influence du groupe de population

4.2 Avec interaction entre les marqueurs

Jusqu'ici dans cette quatrième section, nous avons supposé que les deux marqueurs de l'origine immigrée influencent la surqualification indépendamment l'un de l'autre. Mais, une telle hypothèse se vérifie-t-elle ou non dans la réalité? Pour répondre à cette question, le plus simple est de retourner à l'analyse simplifiée de l'influence des deux marqueurs de l'origine immigrée et d'ajouter, dans la régression logistique incluant comme variables indépendantes les versions simplifiées des deux marqueurs de l'origine immigrée, une troisième variable indépendante issue du croisement des deux marqueurs, soit une variable d'interaction entre les deux marqueurs représentant à la fois un lieu de naissance hors Canada et une appartenance à une minorité visible.

Selon la régression 1 du tableau 9, le rapport de cotes associé à la variable d'interaction s'établit à 1,03 tout en n'étant pas significatif.²⁹ Aussi, les deux marqueurs de l'origine immigrée influencent la surqualification pratiquement indépendamment l'un de l'autre. Cependant, pour obtenir ce résultat, nous nous en sommes tenus uniquement à la seule considération des deux marqueurs et donc, avant d'en terminer, il reste à vérifier si ce résultat tient toujours après introduction dans le modèle logistique des variables de contrôle représentatives des autres caractéristiques personnelles des individus. Selon la régression 2 du tableau 9, une telle introduction fait en sorte que la variable d'interaction voit son rapport de cotes s'établir à une valeur de 1,11 significative au seuil de 0,01. En d'autres termes, à caractéristiques personnelles égales, être né hors Canada tout en appartenant à une minorité visible entraîne, au-delà des impacts liés à chacun des deux marqueurs, une surqualification relative égale à 11 %.

Tableau 9 : Influence du lieu de naissance, du statut de minorité visible et de leur interaction

Variables / valeurs	Impacts bruts		Impacts nets	
	Régression 1		Régression 2	
	RC	p	RC	p
Lieu de naissance				
Canada (ref)	1		1	
Hors Canada	1,140	< 0,0001	0,992	0,7274
Statut de minorité visible				
Pas une minorité visible (ref)	1		1	
Minorité visible	1,651	< 0,0001	1,222	< 0,0001
Interaction entre les deux variables				
Autre (ref)	1		1	
Hors Canada et minorité visible	1,026	0,4698	1,109	0,0066
-2 Log L (coordonnées à l'origine)	189818		189818	
-2 Log L (coordonnées à l'origine et variables)	187508		174211	
Pseudo R2	0,02		0,10	
Pseudo R2 mis à l'échelle	0,02		0,14	
Khi2	2309		15606	
Degrés de liberté	3		24	
Niveau de significativité	< 0,0001		< 0,0001	
Nombre d'observations	143099		143099	

Note : Impacts bruts = sans contrôle pour les autres caractéristiques personnelles

Impacts nets = avec contrôle pour les autres caractéristiques personnelles

²⁹ Au passage, signalons à l'intention du lecteur averti que, comme plusieurs autres précédemment, ce rapport de cotes est cohérent avec les indices connexes calculés dans le cadre de l'analyse descriptive de la section 3 effectuée à partir de l'observation de simples taux de surqualification. Pour voir ceci, il suffit de rappeler ici que le rapport de cotes lié à un lieu de naissance hors Canada avait été estimé à 1,17 pour ceux appartenant à une minorité visible et à 1,14 pour ceux n'y appartenant pas, d'où un quotient de rapports de cotes égal à 1,17 / 1,14, soit 1,03. Corollairement, le rapport de cotes lié une appartenance à une minorité visible avait été estimé à 1,69 pour ceux nés hors Canada et à 1,65 pour ceux nés au Canada, d'où un quotient de rapports de cotes égal à 1,69 / 1,65, soit encore 1,03.

Ainsi, au-delà de son impact de base pratiquement négligeable (RC = 0,99), une naissance hors Canada (RC = 1,11) ajoute une surqualification additionnelle de 11 %, significative au seuil de 0,01, à l'impact de base de l'appartenance à une minorité visible. Nul doute que cette surqualification additionnelle n'est pas homogène et varie avec le groupe de minorités visibles et, afin de le vérifier, nous reprenons les régressions du tableau 9 en remplaçant la variable simplifiée représentative du marqueur associé à l'appartenance à une minorité visible par la variable détaillée correspondante (sans toutefois distinguer les groupes blanc et autochtone). Après contrôle pour les autres caractéristiques personnelles des salariés (voir la régression 2 du tableau 10 où les seuls rapports de cotes réellement utiles sont ceux se rapportant aux différentes valeurs de la variable d'interaction), il appert que la plus grande surqualification liée à un lieu de naissance hors Canada ne vaut que pour cinq des huit groupes uniques de minorités visibles : le groupe sud-asiatique (RC = 1,18), le groupe chinois (RC = 1,19) et le groupe latino-américain (RC = 1,22), à un faible niveau de significativité (au seuil de 0,1), mais surtout le groupe noir (RC = 1,26) et le groupe philippin (RC = 2,05), à un fort niveau de significativité (au seuil de 0,0001).

Tableau 10 : Influence du lieu de naissance et du groupe de population

Variables / valeurs	Impacts bruts		Impacts nets	
	Régression 1		Régression 2	
	RC	p	RC	p
Lieu de naissance				
Canada	1		1	
Hors Canada	1,140	<0,0001	0,940	0,0069
Groupe de population				
Pas une minorité visible (ref)	1		1	
Chinois	1,259	0,0043	0,833	0,0321
Sud-Asiatique	1,648	<0,0001	1,044	0,6368
Noir	1,803	<0,0001	1,474	<,0001
Philippin	1,539	0,0022	1,059	0,7001
Latino-Américain	1,754	<0,0001	1,173	0,1824
Asiatique du Sud-Est	1,696	<0,0001	1,025	0,8324
Arabe	1,611	<0,0001	1,102	0,3847
Asiatique occidental	1,427	0,2793	0,808	0,5455
Autre unique	1,387	0,0473	1,161	0,3920
Multiple	1,631	0,0052	1,295	0,1628
Interaction entre les deux variables				
Pas une minorité visible et né au Canada (ref)	1		1	
Chinois et né hors Canada	1,047	0,6130	1,186	0,0750
Sud-Asiatique et né hors Canada	0,851	0,0902	1,182	0,0980
Noir et né hors Canada	1,129	0,0172	1,262	<,0001
Philippin et né hors Canada	2,183	<0,0001	2,047	<,0001
Latino et né hors Canada	1,058	0,6344	1,222	0,1077
Asiatique du Sud-Est et né hors Canada	0,615	<0,0001	0,939	0,6258
Arabe et né hors Canada	0,951	0,6447	0,998	0,9893
Asiatique occidental et né hors Canada	0,752	0,3993	1,061	0,8697
Autre unique et né hors Canada	1,092	0,6484	1,251	0,2724
Multiple et né hors Canada	0,880	0,5420	1,076	0,7391
-2 Log L (coordonnées à l'origine)	189818		189818	
-2 Log L (coordonnées à l'origine et variables)	186977		173637	
Pseudo R2	0,02		0,11	
Pseudo R2 mis à l'échelle	0,03		0,15	
Khi2	2841		16181	
Degrés de liberté	21		42	
Niveau de significativité	<0,0001		<0,0001	
Nombre d'observations	143 099		143 099	

Note : Impacts bruts = sans contrôle pour les autres caractéristiques personnelles

Impacts nets = avec contrôle pour les autres caractéristiques personnelles

Corollairement, au-delà de son impact de base (RC = 1,22), l'appartenance à une minorité visible (RC = 1,11) ajoute une surqualification additionnelle de 11 % à l'impact de base du lieu de naissance hors Canada. Cependant, cette surqualification additionnelle n'est pas homogène et varie avec le statut/période d'immigration. Afin de le montrer, nous reprenons une fois de plus les régressions du tableau 9, mais cette fois en remplaçant la variable simplifiée représentative du marqueur associé à un lieu de naissance hors Canada par la variable détaillée correspondante (sans toutefois distinguer les diverses valeurs relatives aux 2^e et 3^e générations). Après contrôle pour les caractéristiques personnelles des salariés (voir la régression 2 du tableau 11), il appert que la surqualification additionnelle liée à l'appartenance à une minorité visible est essentiellement limitée aux immigrants arrivés lors des années 1991-1995 ainsi qu'aux résidents non permanents.

Tableau 11 : Influence du statut/période d'immigration et du statut de minorité visible

Variables / valeurs	Impacts bruts		Impacts nets	
	Régression 1		Régression 2	
	RC	P	RC	p
Statut / période d'immigration				
Avant 1971	0,681	<0,0001	0,883	0,0019
1971-1980	0,830	<0,0001	0,934	0,1571
1981-1990	1,101	0,0136	0,942	0,1620
1991-1995	1,193	<0,0001	0,882	0,0111
1996-2000	1,482	<0,0001	1,112	0,0311
2001-2006	1,970	<0,0001	1,461	<0,0001
Né au Canada (ref)	1		1	
Résident non permanent	0,878	0,0379	0,880	0,0646
Statut de minorité visible				
Pas une minorité visible (ref)	1		1	
Minorité visible	1,651	<0,0001	1,237	<0,0001
Interaction entre les deux variables				
Avant 1971 et minorité visible	0,985	0,8744	0,981	0,8456
1971-1980 et minorité visible	0,954	0,4563	1,014	0,8379
1981-1990 et minorité visible	0,899	0,0549	1,161	0,0110
1991-1995 et minorité visible	0,968	0,5898	1,342	<0,0001
1996-2000 et minorité visible	0,787	<0,0001	1,028	0,6720
2001-2006 et minorité visible	0,841	0,0004	0,943	0,2606
Né au Canada et pas une minorité visible (ref)	1		1	
Résident non permanent et minorité visible	1,701	<0,0001	1,415	0,0002
-2 Log L (coordonnées à l'origine)	189818		189818	
-2 Log L (coordonnées à l'origine et variables)	186429		173872	
Pseudo R2	0,02		0,11	
Pseudo R2 mis à l'échelle	0,03		0,14	
Khi2	3388		15946	
Degrés de liberté	15		36	
Niveau de significativité	<0,0001		<0,0001	
Nombre d'observations	143099		143099	

Note : Impacts bruts = sans contrôle pour les autres caractéristiques personnelles

Impacts nets = avec contrôle pour les autres caractéristiques personnelles

4.3 Différences selon le niveau d'éducation

Jusqu'ici la recherche a été axée sur l'ensemble des salariés résidant sur l'île de Montréal, quel que soit leur niveau d'éducation. Pourtant, la surqualification est un phénomène qui, à cause de l'articulation niveau d'éducation – niveau de compétence sur laquelle il repose, varie avec le niveau d'éducation. C'est pourquoi la recherche réalisée pour tous niveaux d'éducation se poursuit par niveau d'éducation, mais seulement en faisant appel à la version simplifiée de chacun des deux marqueurs. Ainsi, on retrouve au tableau 17 de l'annexe B, tous les résultats obtenus précédemment pour tous niveaux d'éducation dans les tableaux 7 et 9 auxquels s'ajoutent les résultats correspondants pour chacun des trois niveaux d'éducation : C (Diplôme d'études secondaires), B (autre diplôme inférieur à un baccalauréat) et A (diplôme universitaire au moins égal à un baccalauréat)³⁰. Cependant, nous nous contentons ci-dessous de commenter les résultats associés aux impacts nets des deux marqueurs, c'est-à-dire après contrôle pour les autres caractéristiques personnelles des salariés concernés.

Dans un premier temps, en supposant l'indépendance des impacts associés aux deux marqueurs de l'origine immigrée, les résultats obtenus pour les différents niveaux d'éducation s'apparentent à ceux obtenus précédemment pour tous niveaux d'éducation, mais avec néanmoins quelques différences notables (voir les régressions 5 du tableau 17). D'une part, comme pour l'ensemble des actifs salariés (RC = 1,32), l'appartenance à une minorité visible découle en un surcroît de surqualification significatif au seuil de 0,0001 chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires (RC = 1,18), tout comme chez les titulaires d'un autre diplôme égal ou supérieur au baccalauréat (RC = 1,31) et surtout les titulaires d'un autre diplôme inférieur au baccalauréat (RC = 1,48). Par contre, l'absence d'une plus grande surqualification liée à une naissance hors Canada pour l'ensemble des salariés ne se retrouve que pour les deux niveaux d'éducation les plus faibles, car, pour les titulaires d'un diplôme universitaire au moins égal à un baccalauréat, une naissance hors Canada entraîne un surcroît de surqualification de 11 % moyennement significatif.

Puis, dans un deuxième temps, si l'on suppose que les impacts des deux marqueurs de l'origine immigrée sont interdépendants, alors le fait d'être né hors Canada vient renforcer, de manière plus ou moins significative, l'appartenance à une minorité visible pour les deux niveaux d'éducation les plus élevés (RC = 1,19 et 1,13), mais pas pour le plus faible (voir les régressions 6 du tableau 17 et la figure 6).

Pour résumer, la reprise par niveau d'éducation de l'analyse relative à l'influence des deux marqueurs de l'origine immigrée sur la surqualification des salariés, précédemment effectuée pour tous niveaux d'éducation, conduit à deux constats principaux. Premièrement, appartenir à une minorité visible tend à accroître la surqualification, quel que soit le niveau d'éducation, quoique plus chez les titulaires d'un

³⁰ À noter que les régressions 5 et 6 rapportées dans le tableau 17 de l'Annexe B proviennent d'un travail préliminaire dans lequel la variable d'âge prenait 3 valeurs (15-19 ans, 20-24 ans et 25 ans et plus) quelque peu différentes de celles éventuellement retenues (15-24 ans, 25-44 ans et 45 ans et plus). C'est pourquoi les rapports de cotes relatifs aux deux marqueurs de l'origine immigrée qui figurent dans les régressions 5 et 6 pour tous niveaux d'éducation sont légèrement différents de ceux figurant dans les régressions, en principe identiques, présentées plus haut, soit la régression 4 du tableau 7 et la régression 2 du tableau 9, respectivement.

diplôme postsecondaire inférieur au baccalauréat. Deuxièmement, être né hors Canada a un effet moins manifeste selon le niveau d'éducation puisque, si ce marqueur n'a aucun impact pour les deux niveaux d'éducation les plus faibles, il en a un chez les titulaires d'un diplôme au moins égal au baccalauréat. Par ailleurs, pour ces derniers, être né hors Canada en plus d'appartenir à une minorité visible tend à exacerber la plus grande surqualification liée à une appartenance à une minorité visible'

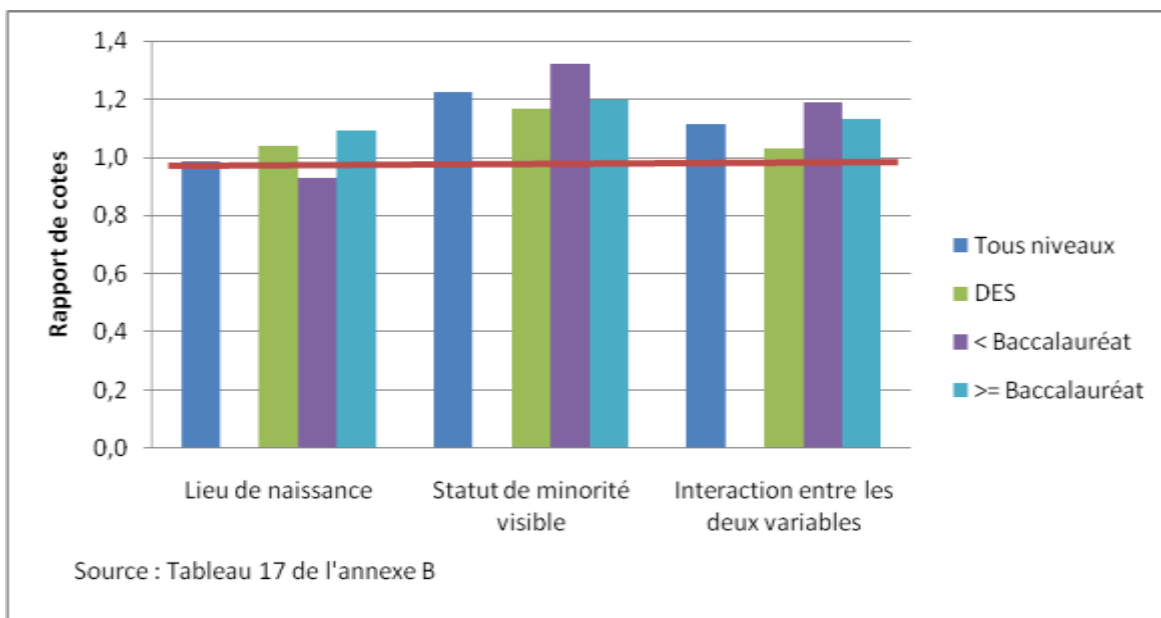


Figure 6 : Influence du lieu de naissance, du statut de minorité visible et de leur interaction selon le niveau d'éducation

Ainsi, l'influence des deux marqueurs de l'origine immigrée sur la surqualification observée pour le niveau d'éducation intermédiaire (autre diplôme inférieur au baccalauréat) est identique à celle observée précédemment pour tous niveaux d'éducation : fort impact significatif du marqueur associé à l'appartenance à une minorité visible, mais influence négligeable du lieu de naissance en tant que tel, non sans renforcer de manière significative l'effet positif de l'appartenance à une minorité visible. Par rapport à cette situation « moyenne », celles relatives aux deux autres niveaux d'éducation se différencient sur le plan de l'impact du lieu de naissance. Le marqueur associé au lieu de naissance a un impact quasi inexistant chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires alors qu'il a un fort impact en tant que tel tout en exacerbant l'impact également fortement significatif de l'autre marqueur associé à l'appartenance à une minorité visible chez les titulaires d'un baccalauréat ou plus.

4.4 En résumé

Cette section avait pour objet de clarifier, à l'aide du recours à une méthode statistique, l'influence des deux marqueurs de l'origine immigrée sur la surqualification des salariés résidant sur l'île de Montréal. Initialement effectuée pour tous niveaux d'éducation, l'analyse a montré que, pris séparément, les deux marqueurs en question tendent à accroître la surqualification, mais que le marqueur associé à l'appartenance à une minorité visible l'accroît bien plus que celui associé à un lieu de naissance hors Canada. Par la suite, le contrôle mutuel des deux marqueurs n'a guère modifié ce résultat, non sans réduire substantiellement l'impact numérique de chacun des deux marqueurs. Enfin, l'ajout des autres caractéristiques personnelles en tant que variables de contrôle a réduit plus encore l'impact des deux marqueurs au point de rendre celui du marqueur associé à un lieu de naissance hors Canada négligeable, sauf pour les immigrants très récents.

Il n'en reste pas moins que la possession simultanée des deux marqueurs de l'origine immigrée entraîne une surqualification relative additionnelle significative pour tous niveaux d'éducation (+ 12 %), mais surtout pour les deux niveaux d'éducation les plus élevés (+19 % pour les titulaires d'un diplôme postsecondaire inférieur au baccalauréat et + 13 % pour les titulaires d'un diplôme universitaire au moins égal à un baccalauréat).

Cependant, pour les salariés tous niveaux d'éducation, la surqualification additionnelle liée à la possession des deux marqueurs varie selon les valeurs particulières associées aux deux marqueurs. Ainsi, une naissance hors Canada a un impact significativement plus élevé pour certaines minorités visibles (en particulier les minorités noire et surtout philippine) tandis que l'appartenance à une minorité visible a un impact significativement plus fort pour les immigrants arrivés entre 1981 et 1995 ainsi que les résidents non permanents.

SECTION 5 – LES FACTEURS D’INFLUENCE SUIVANT L’ORIGINE IMMIGRÉE

Après avoir répondu dans la section précédente à la première question de recherche (Question Q1) visant à évaluer les contributions relatives des marqueurs de l’origine immigrée à la surqualification des salariés ayant une telle origine, nous passons maintenant à l’examen de la seconde question de recherche (Question Q2) ayant pour objet de mettre en valeur les facteurs influençant la surqualification des salariés d’origine immigrée (groupe cible) et de les comparer avec les facteurs correspondants influençant la surqualification des autres salariés, donc ceux de la population non immigrée (groupe contrôle).

En pratique, la réponse à cette question est fournie au moyen d’une démarche en deux volets où le premier a trait aux salariés tous niveaux d’éducation (sous-section 5.1) tandis que le second poursuit l’analyse par niveau d’éducation (sous-section 5.2).

5.1 Pour tous niveaux d’éducation

Si l’objectif est ici d’examiner les facteurs de risque de la surqualification dans le groupe cible et, pour fins de comparaison, dans le groupe contrôle, la poursuite d’un tel examen se trouve grandement facilitée par la réalisation d’un examen préalable des mêmes facteurs dans l’ensemble de la population visée par l’étude, c’est-à-dire dans les deux groupes réunis.

Les groupes cible et contrôle réunis

En pratique, l’identification de ces facteurs repose sur l’estimation d’une régression logistique incluant toutes les variables indépendantes représentatives des caractéristiques personnelles, y compris les versions complètes des deux marqueurs de l’origine immigrée. Cette régression rapportée comme la régression 1 du tableau 12 est, soulignons-le en passant, la régression ayant conduit à la détermination des impacts nets des deux marqueurs de l’origine immigrée, dans leurs versions détaillées, c’est-à-dire la régression 4 du tableau 8 de sorte qu’il est inutile de commenter à nouveau ces deux impacts.

En ce qui concerne les caractéristiques sociodémographiques, il appert que le sexe et l’âge ont l’influence attendue sur la surqualification de la population visée par l’étude, c’est-à-dire issue ou non de l’immigration. Ainsi la surqualification est un phénomène qui affecte plus souvent les femmes que les hommes (RC = 1,17) et plus souvent les personnes de moins de 25 ans que celles de 25-44 ans (RC = 1,57) et ce, à un fort niveau de significativité. Par ailleurs, comme en Australie³¹, les personnes de 45 ans et plus ne se distinguent aucunement des 25-44 ans.

³¹ Voir la note de bas de page numéro 23.

Tableau 12 : Les facteurs d'influence tous niveaux d'éducation : groupe cible et groupe contrôle, ensemble et séparément

Variables / valeurs	Groupes cible et contrôle		Groupe cible		Groupe contrôle	
	Régression 1		Régression 2		Régression 3	
	RC	p	RC	p	RC	P
Statut / période d'immigration						
Avant 1971	0,813	< 0,0001	0,967	0,7804		
1971-1980	0,841	< 0,0001	0,975	0,8323		
1981-1990	0,942	0,0681	1,118	0,339		
1991-1995	0,962	0,2742	1,147	0,2433		
1996-2000	1,039	0,3009	1,211	0,1044		
2001-2006	1,316	< 0,0001	1,521	0,0004		
2e génération: deux parents nés à l'étranger	0,920	0,0006	1,121	0,3342	0,982	0,5832
2e génération: un seul parent né à l'étranger	0,966	0,1931	0,959	0,763	0,980	0,4708
3e génération ou plus (ref)	1		1		1	
Résident non permanent	0,943	0,2288	1,097	0,4521		
Groupe de population						
Blanc (ref)	1		1		1	
Chinois	0,917	0,0293	0,949	0,2169		
Sud-Asiatique	1,181	< 0,0001	1,292	< 0,0001		
Noir	1,727	< 0,0001	1,925	< 0,0001		
Philippin	2,039	< 0,0001	2,166	< 0,0001		
Latino-Américain	1,362	< 0,0001	1,451	< 0,0001		
Asiatique du Sud-Est	0,996	0,9399	1,046	0,389		
Arabe	1,010	0,7589	1,057	0,119		
Asiatique occidentale	0,803	0,0106	0,852	0,0644		
Autre unique	1,356	0,0008	1,450	< 0,0001		
Multiple	1,375	0,0017	1,493	0,0001		
Autochtone	1,568	< 0,0001	0,636	0,4792	1,593	< 0,0001

Tableau 12 : Les facteurs d'influence tous niveaux d'éducation : groupe cible et groupe contrôle, ensemble et séparément (suite)

Variables / valeurs		Groupes cible et contrôle		Groupe cible		Groupe contrôle	
		Régression 1		Régression 2		Régression 3	
		RC	p	RC	p	RC	P
Sexe							
	Femme	1,168	< 0,0001	1,275	< 0,0001	1,120	< 0,0001
	Homme (ref)	1		1		1	
Âge							
	15-24 ans	1,573	< 0,0001	1,814	< 0,0001	1,449	< 0,0001
	25-44 ans (ref)	1		1		1	
	45 ans et plus	0,997	0,8118	1,027	0,3197	0,986	0,4243
Fréquentation scolaire							
	Non (ref)	1		1		1	
	Oui	1,098	< 0,0001	0,997	0,9049	1,162	< 0,0001
Statut familial							
	Conjoint (ref)	1		1		1	
	Hors famille	1,332	< 0,0001	1,283	< 0,0001	1,365	< 0,0001
	Parent seul	1,188	< 0,0001	1,105	0,0139	1,228	< 0,0001
	Enfant/Petit enfant	1,812	< 0,0001	1,630	< 0,0001	1,921	< 0,0001
Lieu de résidence							
	Ville de Montréal (ref)	1					
	Ailleurs sur l'île	0,863	< 0,0001	0,777	< 0,0001	0,911	< 0,0001
Niveau d'éducation							
	Diplôme d'études secondaires	0,320	< 0,0001	0,254	< 0,0001	0,363	< 0,0001
	< Baccalauréat	1,364	< 0,0001	1,185	< 0,0001	1,466	< 0,0001
	>= Baccalauréat (ref)	1		1		1	
Lieu des études							
	Au Canada (ref)	1		1		1	
	En occident	0,802	< 0,0001	0,842	< 0,0001	0,639	< 0,0001
	Ailleurs	1,957	< 0,0001	1,923	< 0,0001	1,116	0,7491

Tableau 12 : Les facteurs d'influence tous niveaux d'éducation : groupe cible et groupe contrôle, ensemble et séparément (suite et fin)

Variables / valeurs	Groupes cible et contrôle		Groupe cible		Groupe contrôle	
	Régression 1		Régression 2		Régression 3	
	RC	p	RC	p	RC	p
Expérience potentielle de travail						
0 an	1,354	< 0,0001	1,126	0,0557	1,446	< 0,0001
1 à 2 ans	1,081	0,0135	1,018	0,7353	1,123	0,0030
3 à 5 ans	1,021	0,3515	1,010	0,8029	1,026	0,3463
6 ans et plus (ref)	1		1		1	
Maîtrise des langues officielles						
LM=Off, LU=Off, CLO=Fr et An	0,821	< 0,0001	0,809	< 0,0001	0,976	0,8701
LM=Off, LU=Off, CLO=Fr ou An	0,927	0,0561	0,844	0,0007	1,117	0,4607
LM=Allo, LU=Off, CLO=Fr et An	0,918	0,0269	0,918	0,0385	1,037	0,8114
LM=Allo, LU=Off, CLO=Fr ou An (ref)	1		1			
LU=Allo, CLO=Fr et An	1,083	0,0379	1,13	0,0026	1,055	0,7323
LU=Allo, CLO=Fr ou An	1,204	< 0,0001	1,213	< 0,0001	1,236	0,3479
LU=Allo, CLO=Ni Fr ni An	1,308	0,0092	1,394	0,0018	1,102	0,8626
-2 Log L (coordonnées à l'origine)	189818		69958		118304	
-2 Log L (coordonnées à l'origine et variables)	173549		63039		110240	
Pseudo R2	0,11		0,13		0,08	
Pseudo R2 mis à l'échelle	0,15		0,17		0,12	
Khi2	16268		6920		8064	
Degrés de liberté	41		41		24	
Significativité	< 0,0001		< 0,0001		< 0,0001	
Nombre d'observations	143099		50435		92664	

Quant aux autres facteurs sociodémographiques considérés, ils influencent également la surqualification de façon incontestable. Comme attendu, la fréquentation d'un établissement scolaire a un impact positif fortement significatif bien que le rapport de cotes associé n'atteigne que 1,10. De même, avoir le statut d'enfant plutôt que de conjoint dans une famille de recensement contribue à élever fortement ($RC = 1,81$) la surqualification. Mais, avoir le statut de parent seul ou encore vivre hors famille a également un impact positif fortement significatif, quoique les rapports de cotes associés prennent des valeurs intermédiaires s'établissant à 1,19 et 1,33 respectivement. Enfin, résider hors de la Ville de Montréal, c'est-à-dire grosso modo dans l'ouest de l'île où le statut socio-économique des résidents est en moyenne plus élevé, a, comme attendu, un impact négatif sur la surqualification. Si celui-ci est modéré ($RC = 0,86$), il n'en est pas moins fortement significatif.

Passant maintenant aux variables de capital humain, il se trouve que l'impact net du niveau d'éducation sur la surqualification est fort semblable à l'impact brut observé plus haut dans la sous-section 2.3. Les titulaires d'un DES sont nettement moins souvent surqualifiés que les titulaires d'un diplôme universitaire au moins égal à un baccalauréat ($RC = 0,32$) tandis que les titulaires d'un diplôme postsecondaire inférieur au baccalauréat sont, au contraire, plus surqualifiés que ces derniers (1,36). Ce qui confirme la situation particulièrement préoccupante des titulaires d'un diplôme de niveau intermédiaire, c'est-à-dire supérieur au diplôme d'études secondaires mais inférieur au baccalauréat.

Par ailleurs, le lieu des études, ou plus exactement le lieu d'obtention du plus haut diplôme obtenu, a un effet non neutre sur la surqualification. De manière générale, les salariés qui ont obtenu leur diplôme dans un pays « occidental » tendent à être moins surqualifiés, certes légèrement ($RC = 0,80$) mais significativement, que ceux ayant obtenu leur diplôme au Canada, alors qu'à l'inverse ceux ayant obtenu leur diplôme ailleurs tendent à être bien plus souvent surqualifiés ($RC = 1,96$) et ce, très significativement. En d'autres termes, avoir obtenu son diplôme ni au Canada, ni dans un autre pays « occidental » est un facteur de risque important de la surqualification des salariés.

Quant à l'expérience potentielle de travail, c'est-à-dire le nombre d'années écoulées depuis l'année usuelle d'obtention du diplôme le plus élevé (telle que définie à la sous-section 2.4), elle influence la surqualification, ici aussi tel qu'attendu. Par rapport à une expérience potentielle de 6 ans ou plus, un manque total d'expérience potentielle (cas d'un salarié dont l'âge est égal à l'âge usuel d'obtention du plus haut diplôme dont il est titulaire) entraîne une plus grande surqualification ($RC = 1,35$) fortement significative. Par contre, cette surqualification relative tend à diminuer avec l'accroissement de l'expérience potentielle de travail tout en voyant sa significativité tomber rapidement, quoique faiblement, au-dessous du seuil de 0,1.

Finalement, reste à examiner le cas de la variable linguistique qui, comme nous l'avons définie à la sous-section 2.4, met en jeu une série de valeurs représentatives d'une maîtrise décroissante des deux langues officielles qui doit, en principe, mener à un gradient positif de surqualification relative. C'est effectivement ce que nous observons puisque les rapports de cotes augmentent graduellement de 0,82

pour la catégorie de maîtrise des langues officielles la plus élevée (au moins une langue officielle comme langue maternelle et connaissance des deux langues officielles) à 1,31 pour la catégorie de maîtrise la moins élevée (connaissance d’aucune des deux langues officielles).

Les groupes cible et contrôle séparément³²

Les constats présentés ci-dessus pour les deux groupes réunis valent généralement pour les deux groupes séparément (voir les régressions 2 et 3 du tableau 12). Ce n’est cependant pas le cas pour trois des variables indépendantes. En effet, la maîtrise des langues officielles ne vaut que pour le groupe cible (voir la figure 7) tandis que la fréquentation scolaire et l’expérience potentielle de travail ne valent que pour le groupe contrôle. Le manque d’influence de la fréquentation scolaire dans le groupe cible pourrait être dû au fait que les jeunes d’origine immigrée qui sont aux études sont moins présents sur le marché du travail que ceux d’origine non immigrée, tandis que la non performance de l’expérience potentielle de travail dans le même groupe pourrait être due à l’incapacité de la variable utilisée à mesurer correctement la durée écoulée depuis l’obtention du diplôme chez les salariés nés hors Canada.

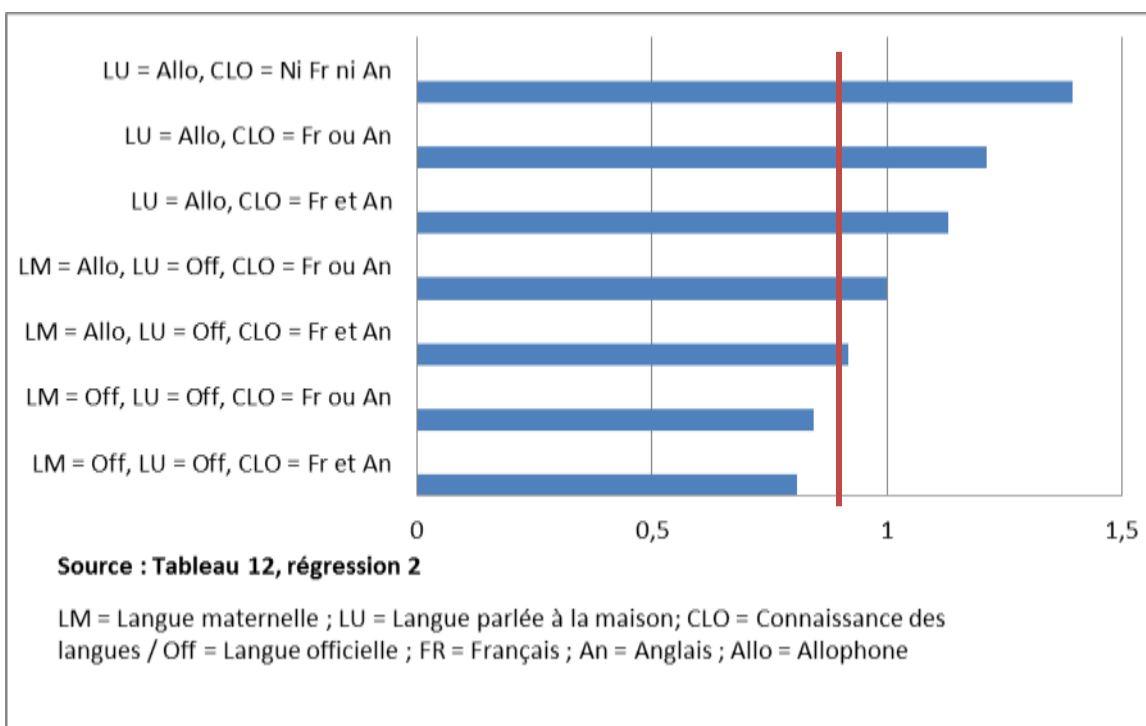


Figure 7 : Influence de la maîtrise des langues officielles : groupe cible

³² Nous éludons ici l’interprétation des résultats relatifs aux deux marqueurs détaillés de l’origine immigrée dans la mesure où leurs catégories de référence (la 3^e génération ou plus pour ce qui est du statut/période d’immigration, les blancs pour ce qui est du groupe de population) ne sont similaires que de nom dans les régressions 2-3 du tableau 12. En effet, la 3^e génération ne contient que des personnes appartenant à une minorité visible dans le cas du groupe cible et que des personnes n’appartenant pas à une minorité visible dans le cas du groupe contrôle. De même les blancs se limitent à des personnes nées hors Canada dans le cas du groupe cible et à des personnes nées au Canada dans le cas du groupe contrôle.

Par ailleurs, pour ce qui est des variables qui jouent de la même manière pour les deux groupes, leur influence est, dans la plupart des cas (sexe, âge, lieu de résidence), plus forte pour le groupe cible que le groupe contrôle³³.

5.2 Différences selon le niveau d'éducation

Plutôt que de reprendre pour chaque niveau d'éducation ce qui a été entrepris ci-dessus pour tous niveaux d'éducation, nous délaissions ici les deux groupes réunis et préférons mettre l'accent sur les similarités et différences entre niveaux d'éducation pour les groupes cible et contrôle pris séparément avant d'en venir, en fin de compte, à une comparaison directe des deux groupes par niveau d'éducation.

Groupe cible³⁴

En bref, les facteurs dont l'impact a été trouvé non conforme aux attentes pour tous niveaux d'éducation (fréquentation d'un établissement scolaire et expérience potentielle de travail) s'avèrent agir de même pour chacun des trois niveaux d'éducation (voir le tableau 13). Mais il y a néanmoins une exception : l'expérience potentielle de travail se révèle un facteur d'influence significatif de la surqualification chez les titulaires d'un DES et, à un degré moindre, chez les titulaires d'un autre diplôme inférieur au baccalauréat, alors qu'il n'en est toujours pas un chez ceux détenant un diplôme universitaire au moins égal à un baccalauréat.

Quant aux facteurs qui ont un impact conforme aux attentes pour tous niveaux d'éducation, ils n'agissent pas nécessairement de même pour chaque niveau d'éducation. Ainsi, la plus grande surqualification des femmes par rapport aux hommes et des moins de 25 ans par rapport aux 25 - 44 ans ne s'observe nullement pour les titulaires d'un DES. De plus, les 45 ans et plus apparaissent plus surqualifiés, quoiqu'à un niveau moyen de significativité, pour les titulaires d'un DES ou d'un autre diplôme postsecondaire inférieur au baccalauréat. Par ailleurs, la surqualification associée avec une résidence dans la Ville de Montréal est comparativement plus élevée pour les titulaires d'un DES et moins élevée pour les titulaires d'un autre diplôme que le baccalauréat. Enfin, l'élévation de la surqualification associée à une diminution de la maîtrise des langues officielles observée pour tous niveaux d'éducation ne vaut que pour les titulaires d'un DES. Néanmoins, chez les titulaires d'un diplôme universitaire au moins égal à un baccalauréat, il s'applique dans le bas de la distribution, en fait pour ceux qui parlent une langue non officielle à la maison.³⁵

³³ À noter que l'obtention du plus haut diplôme dans un autre pays occidental mène à une moindre surqualification pour le groupe contrôle (RC = 0,64) que pour le groupe cible (RC = 0,84).

³⁴ Comme pour l'analyse tous niveaux d'éducation, nous n'abordons pas ici l'impact des variables détaillées représentatives des marqueurs de l'origine immigrée (voir la note de page No. 32)

³⁵ De plus, remarquons, en ce qui concerne le lieu des études, que l'obtention du plus haut diplôme dans un autre pays occidental ne semble pas jouer pour chaque niveau d'éducation même s'il tend à diminuer la surqualification pour tous niveaux d'éducation.

Tableau 13 : Les facteurs d'influence selon le niveau d'éducation : groupe cible

Variables / valeurs	Tous niveaux		DES		< Baccalauréat		>= Baccalauréat	
	Régression 1		Régression 2		Régression 3		Régression 4	
	RC	p	RC	P	RC	P	RC	p
Statut / période d'immigration								
Avant 1971	0,967	0,7804	0,489	0,0041	1,160	0,4236	1,224	0,3568
1971-1980	0,975	0,8323	0,716	0,1614	1,138	0,4728	1,217	0,3624
1981-1990	1,118	0,339	0,948	0,8196	1,230	0,2463	1,520	0,0500
1991-1995	1,147	0,2433	0,946	0,8114	0,840	0,0991	1,492	0,0634
1996-2000	1,211	0,1044	0,923	0,7364	1,469	0,0347	1,793	0,0065
2001-2006	1,521	0,0004	0,926	0,7494	1,622	0,0078	2,477	<0,0001
2e génération: deux parents nés à l'étranger	1,121	0,3342	1,04	0,866	1,167	0,3958	1,344	0,1739
2e génération: un seul parent né à l'étranger	0,959	0,763	0,523	0,0256	1,083	0,7143	1,592	0,0629
3e génération ou plus (ref)	1		1		1		1	
Résident non permanent	1,097	0,4521	1,053	0,8369	1,706	0,006	1,452	0,0905
Groupe de population								
Blanc (ref)	1		1		1		1	
Chinois	0,949	0,2169	0,545	<0,0001	1,336	<0,0001	0,998	0,9757
Sud-Asiatique	1,292	<0,0001	0,998	0,9821	1,417	<0,0001	1,495	<0,0001
Noir	1,925	<0,0001	1,451	<0,0001	1,996	<0,0001	1,879	<0,0001
Philippin	2,166	<0,0001	1,225	0,0926	2,577	<0,0001	2,204	<0,0001
Latino-Américain	1,451	<0,0001	1,361	0,0004	1,451	<0,0001	1,203	0,0113
Asiatique du Sud-Est	1,046	0,389	0,778	0,0351	1,266	0,0036	1,052	0,5676
Arabe	1,057	0,119	0,752	0,0109	1,099	0,1011	1,169	0,0027
Asiatique occidentale	0,852	0,0644	0,949	0,7846	0,852	0,2832	0,941	0,6543
Autre unique	1,45	<0,0001	1,698	0,0118	1,532	0,0057	1,334	0,0459
Multiple	1,493	0,0001	1,063	0,7844	1,650	0,0016	1,465	0,0364
Autochtone	0,636	0,4792	<0,001	0,9547	0,681	0,6946	0,468	0,3900
Sexe								
Femme	1,275	<0,0001	1,048	0,323	1,423	<0,0001	1,235	<0,0001
Homme (ref)	1		1		1		1	

Tableau 13 : Les facteurs d'influence selon le niveau d'éducation : groupe cible (suite)

Variables / valeurs	Tous niveaux		DES		< Baccalauréat		>= Baccalauréat	
	Régression 1		Régression 2		Régression 3		Régression 4	
	RC	p	RC	p	RC	P	RC	P
Âge								
15-24 ans	1,814	<0,0001	1,097	0,5471	1,237	0,071	1,437	0,0004
25-44 ans (ref)	1		1		1		1	
45 ans et plus	1,027	0,3197	1,192	0,0113	1,120	0,0053	0,982	0,6827
Fréquentation scolaire								
Non (ref)	1		1		1		1	
Oui	0,997	0,9049	1,03	0,6612	1,025	0,5315	1,003	0,9473
Statut familial								
Conjoint (ref)	1		1		1		1	
Hors famille	1,283	<0,0001	1,2	0,0059	1,417	<0,0001	1,239	<0,0001
Parent seul	1,105	0,0139	0,962	0,7066	1,038	0,5004	1,213	0,0134
Enfant/Petit enfant	1,630	<0,0001	1,532	<0,0001	1,677	<0,0001	1,414	<0,0001
Lieu de résidence								
Ville de Montréal (ref)	1		1		1		1	
Ailleurs sur l'île	0,777	<0,0001	0,671	<0,0001	0,852	0,0011	0,795	<0,0001
Niveau d'éducation								
Diplôme d'études secondaires	0,254	<0,0001						
< Baccalauréat	1,185	<0,0001						
>= Baccalauréat (ref)	1		1		1		1	
Plus haut diplôme inférieur au baccalauréat								
École de métiers					1,884	<0,0001		
1 an ou moins d'études non-universitaires					1,858	<0,0001		
Études non-universitaires de 1 ou 2 ans					1,495	<0,0001		
Études non-universitaires de 3 ans ou plus					1,114	0,0142		
Études universitaires inférieures au bacc (ref)					1			

Tableau 13 : Les facteurs d'influence selon le niveau d'éducation : groupe cible (suite et fin)

Variables / valeurs	Tous niveaux		DES		< Baccalauréat		>= Baccalauréat	
	Régression 1		Régression 2		Régression 3		Régression 4	
	RC	p	RC	p	RC	P	RC	P
Plus haut diplôme au moins égal au baccalauréat								
Baccalauréat (ref)							1	
Certificat supérieur au bacc							0,816	<0,0001
Médecine, art dentaire, etc,							0,253	<0,0001
Maîtrise							0,443	<0,0001
Doctorat							0,144	<0,0001
Lieu des études								
Au Canada (ref)	1		1		1		1	
En occident	0,842	<0,0001	0,960	0,7514	0,849	0,0064	1,157	0,0071
Ailleurs	1,923	<0,0001	1,300	0,0011	1,696	<0,0001	2,527	<0,0001
Expérience potentielle de travail								
0 an	1,126	0,0557	2,353	<0,0001	1,737	0,0001	1,023	0,8256
1 à 2 ans	1,018	0,7353	2,025	<0,0001	1,413	0,0146	0,925	0,2954
3 à 5 ans	1,010	0,8029	1,455	0,0192	1,17	0,0326	1,040	0,4668
6 ans et plus (ref)	1		1		1		1	
Maîtrise des langues officielles								
LM=Off, LU=Off, CLO=Fr et An	0,809	<0,0001	0,539	<0,0001	0,883	0,0556	1,080	0,3003
LM=Off, LU=Off, CLO=Fr ou An	0,844	0,0007	0,763	0,0153	0,762	0,0002	1,085	0,3762
LM=Allo, LU=Off, CLO=Fr et An	0,918	0,0385	0,721	0,0011	0,945	0,3603	1,130	0,0900
LM=Allo, LU=Off, CLO=Fr ou An (ref)	1		1		1		1	
LU=Allo, CLO=Fr et An	1,130	0,0026	0,817	0,0345	1,09	0,1605	1,399	<0,0001
LU=Allo, CLO=Fr ou An	1,213	<0,0001	1,113	0,2393	1,085	0,1854	1,483	<0,0001
LU=Allo, CLO=Ni Fr ni An	1,394	0,0018	1,440	0,0286	1,175	0,3733	2,804	0,0014
-2 Log L (coordonnées à l'origine)	69958		12319		27396		27828	
-2 Log L (coordonnées à l'origine et variables)	63039		11597		25485		23970	
Pseudo R2	0,13		0,06		0,09		0,18	
Pseudo R2 mis à l'échelle	0,17		0,09		0,12		0,23	
Khi2	6920		722		1911		3857	
Degrés de liberté	41		39		43		43	
Significativité	<0,0001		<0,0001		<0,0001		<0,0001	
Nombre d'observations	50435		10959		19571		19905	

Par ailleurs, il est intéressant de noter que, dans le cas des deux niveaux d'éducation les plus élevés, la surqualification tend à diminuer avec la valeur du diplôme obtenu. D'une part, chez les titulaires d'un diplôme postsecondaire inférieur au baccalauréat, détenir un diplôme d'une école de métiers mène à une surqualification égale à presque deux fois ($RC = 1,88$) celle associée à la détention d'un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat, tandis qu'un diplôme non universitaire obtenu après un ou deux ans d'étude conduit à une plus grande surqualification de 50 % seulement ($RC = 1,50$). D'autre part, chez les titulaires d'un diplôme universitaire au moins égal à un baccalauréat, ceux qui détiennent un grade universitaire sont nettement moins surqualifiés que ceux qui ne détiennent qu'un baccalauréat : $RC = 0,44$ dans le cas d'une maîtrise, $RC = 0,25$ pour un diplôme en médecine et domaines connexes et $RC = 0,14$ pour un doctorat.

Groupe contrôle

Comme pour le groupe cible, les résultats observés pour tous niveaux d'éducation se retrouvent en grande partie pour chaque niveau d'éducation (voir le tableau 14). Ainsi, le seul résultat non conforme aux attentes mis en évidence pour tous niveaux d'éducation – l'absence d'une surqualification accrue avec une maîtrise moindre des langues officielles -- vaut également pour chacun des trois niveaux d'éducation. Par contre, pour ce qui est des autres résultats, précédemment trouvés conformes aux attentes, ils ne se maintiennent pas pour chacun des trois niveaux d'éducation. C'est ainsi que, chez les titulaires d'un DES, la plus grande surqualification des femmes par rapport aux hommes et celle des 45 ans et plus par rapport aux 25 - 44 ans se changent plutôt en une moindre surqualification, tandis que celle associée avec la fréquentation ou non d'un établissement scolaire n'est plus de mise. Par contre, la plus grande surqualification associée à une résidence dans la Ville de Montréal plutôt que sur le reste de l'île s'observe bien pour ce niveau d'éducation alors qu'à l'inverse elle ne s'observe pas pour les niveaux d'éducation les plus élevés.

Enfin, pour ce qui est de l'impact des types particuliers de diplôme, l'on retrouve grosso modo la même structure que dans le cas du groupe cible sauf que, chez les titulaires d'un diplôme universitaire au moins égal à un baccalauréat, la détention d'un diplôme de médecine ou dans un domaine connexe entraîne une moindre surqualification qu'un doctorat, contrairement à ce qui avait été observé plus haut dans le cas du groupe cible. Ce qui pourrait indiquer que la surqualification comparativement plus forte des titulaires d'un tel diplôme dans le groupe cible que dans le groupe de contrôle pourrait s'expliquer par une plus grande difficulté à obtenir la licence / permis octroyé par les ordres professionnels concernés.

Groupe cible vs groupe contrôle

Enfin, l'évidence présentée ci-dessus pour chacun des deux groupes séparément est reprise ci-après sous la forme d'une comparaison directe entre les deux groupes, mais cette fois par niveau d'éducation. En règle générale, les diverses caractéristiques ont une influence semblable, sauf bien sûr la maîtrise des langues officielles qui, pour chaque niveau d'éducation comme pour tous niveaux d'éducation, n'agit que sur le groupe cible.

Tableau 14 : Les facteurs d'influence selon le niveau d'éducation : groupe contrôle

Variables / valeurs	Tous niveaux		DES		< Baccalauréat		>= Baccalauréat	
	Régression 1		Régression 2		Régression 3		Régression 4	
	RC	p	RC	p	RC	p	RC	p
Statut / période d'immigration								
Avant 1971								
1971-1980								
1981-1990								
1991-1995								
1996-2000								
2001-2006								
2e génération: deux parents nés à l'étranger	0,982	0,5832	0,775	0,0024	1,034	0,5059	1,069	0,219
2e génération: un seul parent né à l'étranger	0,980	0,4708	0,871	0,0476	0,952	0,2451	1,103	0,0338
3e génération ou plus (ref)	1		1		1		1	
Résident non permanent								
Groupe de population								
Blanc (ref)	1		1		1		1	
Chinois								
Sud-Asiatique								
Noir								
Philippin								
Latino-Américain								
Asiatique du Sud-Est								
Arabe								
Asiatique occidentale								
Autre unique								
Multiple								
Autochtone	1,593	<0,0001	1,306	0,1854	1,673	<0,0001	1,434	0,077
Sexe								
Femme	1,120	<0,0001	0,752	<0,0001	1,380	<0,0001	1,101	0,0002
Homme (ref)	1		1		1		1	

Tableau 14 : Les facteurs d'influence selon le niveau d'éducation : groupe contrôle (suite)

Variables / valeurs	Tous niveaux		DES		< Baccalauréat		>= Baccalauréat	
	Régression 1		Régression 2		Régression 3		Régression 4	
	RC	p	RC	p	RC	p	RC	p
Âge								
15-24 ans	1,449	<0,0001	1,371	0,006	1,169	0,0241	1,175	0,0237
25-44 ans (ref)	1		1		1		1	
45 ans et plus	0,986	0,4243	0,869	0,0033	1,037	0,1435	1,057	0,0741
Fréquentation scolaire								
Non (ref)	1		1		1		1	
Oui	1,162	<0,0001	0,967	0,5225	1,330	<0,0001	1,253	<0,0001
Statut familial								
Conjoint (ref)	1		1		1		1	
Hors famille	1,365	<0,0001	1,295	<0,0001	1,291	<0,0001	1,466	<0,0001
Parent seul	1,228	<0,0001	1,162	0,0857	1,154	0,0012	1,141	0,0441
Enfant/Petit enfant	1,921	<0,0001	1,609	<0,0001	1,833	<0,0001	1,847	<0,0001
Lieu de résidence								
Ville de Montréal (ref)	1		1		1		1	
Ailleurs sur l'île	0,911	<0,0001	0,738	<0,0001	0,947	0,1371	0,996	0,9232
Niveau d'éducation								
Diplôme d'études secondaires	0,363	<0,0001						
< Baccalauréat	1,466	<0,0001						
>= Baccalauréat (ref)	1							
Plus haut diplôme inférieur au baccalauréat								
École de métiers					2,392	<0,0001		
1 an ou moins d'études non-universitaires					2,159	<0,0001		
Études non-universitaires de 1 ou 2 ans					1,800	<0,0001		
Études non-universitaires de 3 ans ou plus					1,033	0,3442		
Études universitaires inférieures au bacc (ref)					1			

Tableau 14 : Les facteurs d'influence selon le niveau d'éducation : groupe contrôle (suite et fin)

Variables / valeurs	Tous niveaux		DES		< Baccalauréat		≥ Baccalauréat	
	Régression 1		Régression 2		Régression 3		Régression 4	
	RC	p	RC	p	RC	p	RC	p
Plus haut diplôme au moins égal au baccalauréat								
Baccalauréat (ref)							1	
Certificat supérieur au bacc							0,571	<0,0001
Médecine, art dentaire, etc,							0,104	<0,0001
Maîtrise							0,385	<0,0001
Doctorat							0,148	<0,0001
Lieu des études								
Au Canada (ref)	1		1		1		1	
En occident	0,639	<0,0001	<0,001	0,9461	0,905	0,5385	1,046	0,6404
Ailleurs	1,116	0,7491	--	--	2,241	0,0948	0,466	0,2656
Expérience potentielle de travail								
0 an	1,446	<0,0001	2,972	<0,0001	1,507	<0,0001	1,580	<0,0001
1 à 2 ans	1,123	0,003	1,954	<0,0001	1,218	0,0168	1,167	0,0056
3 à 5 ans	1,026	0,3463	1,347	0,0146	1,031	0,4882	1,065	0,1326
6 ans et plus (ref)	1		1		1		1	
Maîtrise des langues officielles								
LM=Off, LU=Off, CLO=Fr et An	0,976	0,8701	0,652	0,1831	0,998	0,9919	1,889	0,0894
LM=Off, LU=Off, CLO=Fr ou An	1,117	0,4607	1,031	0,9245	0,973	0,8926	1,986	0,0677
LM=Allo, LU=Off, CLO=Fr et An	1,037	0,8114	0,661	0,2041	1,008	0,9671	1,960	0,0735
LM=Allo, LU=Off, CLO=Fr ou An (ref)	1		1		1		1	
LU=Allo, CLO=Fr et An	1,055	0,7323	0,934	0,8381	0,963	0,8559	2,219	0,0379
LU=Allo, CLO=Fr ou An	1,236	0,3479	1,009	0,9858	1,417	0,2517	1,223	0,7155
LU=Allo, CLO=Ni Fr ni An	1,102	0,8626	<0,001	0,9518	1,848	0,4268	1,763	0,622
-2 Log L (coordonnées à l'origine)	118304		20682		54750		38358	
-2 Log L (coordonnées à l'origine et variables)	110240		19220		52015		36044	
Pseudo R2	0,08		0,06		0,07		0,07	
Pseudo R2 mis à l'échelle	0,12		0,11		0,09		0,10	
Khi2	8064		1462		2735		2314	
Degrés de liberté	24		21		26		26	
Significativité	<0,0001		<0,0001		<0,0001		<0,0001	
Nombre d'observations	92664		22225		39704		30735	

Il existe néanmoins entre les groupes cible et contrôle plusieurs différences qui, curieusement, s'observent pour des ensembles différents de variables pour les titulaires d'un DES d'une part et les titulaires d'un diplôme plus élevé d'autre part. En premier lieu, pour ce qui est des titulaires d'un DES, rappelons que, comme nous venons de le voir, le sexe et l'âge ne présentent aucunement l'influence attendue (plus grande surqualification des hommes et des 15-24 ans) que, par contre, nous avons mise en évidence, tant dans le groupe cible que le groupe contrôle, pour tous niveaux d'éducation mais aussi pour chacun des deux niveaux d'éducation les plus élevés. Cependant, il importe maintenant de le noter, la distorsion d'influence par rapport à l'influence attendue n'est pas la même dans le groupe cible que dans le groupe contrôle. Ainsi, chez les titulaires d'un DES, les femmes ne sont pas plus surqualifiées que les hommes dans le groupe cible, tandis qu'elles le sont moins (de manière fortement significative) dans le groupe contrôle. Par ailleurs, par rapport aux 25 – 44 ans, les 15 – 24 ans ne sont pas plus surqualifiés dans le groupe cible, tandis que les 45 ans et plus le sont plus dans le groupe cible et moins dans le groupe contrôle (et ce de manière moyennement significative).

En deuxième lieu, pour ce qui est des salariés des deux niveaux d'éducation les plus élevées, les variables concernées sont plutôt la fréquentation scolaire, le lieu de résidence et l'expérience potentielle de travail. Ainsi, fréquenter un établissement scolaire tend à accroître la surqualification de ces salariés, dans le groupe contrôle mais pas dans le groupe cible, résider dans la Ville de Montréal tend à accroître leur surqualification, cette fois dans le groupe cible mais pas dans le groupe de contrôle, tandis que l'expérience potentielle de travail ne contribue pas à accroître leur surqualification dans le groupe cible (mais chez les titulaires d'un diplôme universitaire au moins égal à un baccalauréat).

5.3 Différences selon les marqueurs de l'origine immigrée

Rappelons ici que la nécessité de traiter à la fois des salariés ayant le statut d'immigrant et de ceux appartenant à une minorité visible nous a incités à fondre ces deux populations en une seule qui, qualifiée de population d'origine immigrée, s'est vue attribuer la fonction de groupe cible, alors que le reste de la population, qualifié par opposition de population d'origine non immigrée, s'est vu attribuer, par voie de conséquence, la fonction de groupe contrôle. C'est ainsi que ce rapport a avant tout été axé sur l'influence des deux marqueurs de l'origine immigrée (Question Q1) avant d'analyser l'influence des autres caractéristiques personnelles des individus (Question Q2). Cependant, attaquer la question Q2 en se référant aux seuls groupes cible et contrôle n'épuise pas le domaine des possibilités. Aussi, parmi les autres possibilités auxquelles on peut raisonnablement penser, nous avons choisi ci-dessous de poursuivre l'analyse en référence aux sous-ensembles suivants :

- La population des salariés nés hors Canada vs celle de ceux nés au Canada
- La population des salariés appartenant à une minorité visible vs celle de ceux n'y appartenant pas³⁶

³⁶ Une autre possibilité intéressante serait de mettre l'accent sur les 4 populations issues du croisement du lieu de naissance par le statut de minorités visibles. L'une de ces populations serait précisément celle constituant le groupe contrôle utilisé dans ce rapport, alors que les trois autres ensemble ne formeraient nul autre que le groupe cible utilisé dans ce même rapport.

Les résultats apparaissent au tableau 18 de l'Annexe B. Passons rapidement sur les résultats relatifs aux autres caractéristiques personnelles qui, pour chacun des deux contextes envisagés (nés hors Canada vs nés au Canada, minorités visibles vs non minorités visibles) rappellent ce qui a été trouvé précédemment lors de la comparaison des groupes cible et contrôle. Ce qui ne saurait étonner puisque 1) la population des nés hors Canada et la population des minorités visibles sont, toutes deux, constituées d'une fraction importante du groupe cible et 2) de manière similaire, la population des nés au Canada et celle n'appartenant pas aux minorités visibles sont, toutes deux constituées d'une fraction importante du groupe contrôle!

Par contre, les résultats obtenus sont plus intéressants à l'échelle des marqueurs détaillés de l'origine immigrée³⁷ surtout s'ils sont rapprochés de ceux obtenus précédemment en rapport à l'ensemble du groupe cible. Tout d'abord, pour ce qui est du statut/période d'immigration, rappelons que, selon les résultats obtenus en référence à la population visée par l'étude (voir sous-section 4.2) les immigrants arrivés lors des cinq années précédant le recensement de 2006 sont plus surqualifiés que les nés au Canada appartenant à la troisième génération, tandis que les immigrants arrivés il y a deux ou trois décennies le sont moins. À ce propos, les rapports de cotes apparaissant dans le tableau 18 de l'Annexe B nous suggèrent que la surqualification relative de ceux arrivés lors de la période 2001-2006 vaut aussi bien pour la population appartenant à une minorité visible que celle qui n'y appartient pas. Par contre, la moindre surqualification des immigrants arrivés antérieurement ne tient que pour ceux n'appartenant pas à une minorité visible. De plus, en ce cas, la plus forte surqualification ne se limite pas à ceux arrivés avant 1981 comme pour l'ensemble des salariés, mais s'applique à tous ceux arrivés avant 1995 ainsi qu'aux résidents non permanents.

D'autre part, dans l'ensemble de la population visée par l'étude, certains groupes de population sont relativement plus surqualifiés que le groupe blanc -- les groupes sud-asiatique, latino-américain, noir et philippin en ordre de surqualification relative -- tandis qu'un autre, le groupe asiatique occidental l'est moins. Ce résultat se confirme pour les nés hors Canada, mais, par contre, ne s'applique pas aux nés au Canada pour lesquels seuls deux groupes sont comparativement plus surqualifiés que les blancs : les latino-américains et les noirs.

³⁷ L'estimation de deux régressions logistiques séparées selon le lieu de naissance d'une part et le statut de minorités visibles d'autre part peut avoir pour effet d'embrouiller l'interprétation des variables relatives aux marqueurs de l'origine immigrée. En effet, s'il est clair que toute surqualification relative d'un groupe de minorités visibles s'interprète, pour la population tous lieux de naissance, comme une surqualification relative par rapport à l'ensemble des blancs, par contre, chez les nés hors Canada, elle doit s'interpréter comme une surqualification relative par rapport aux blancs nés hors Canada et, chez les nés au Canada, comme une surqualification par rapport aux blancs nés au Canada. Reste alors à savoir si les blancs nés hors Canada se distinguent de ceux nés au Canada.

SECTION 6 – CONCLUSION

Cette étude avait pour objet d’analyser la surqualification des salariés d’origine immigrée, c’est-à-dire de ceux nés hors Canada et/ou appartenant à une minorité visible (groupe cible). Plus exactement, elle visait à examiner la plus grande surqualification de ces salariés par rapport aux autres, c’est-à-dire ceux nés au Canada et n’appartenant pas à une minorité visible (groupe contrôle) et à évaluer la contribution relative des deux marqueurs de l’origine immigrée (lieu de naissance hors Canada et appartenance à une minorité visible) à cette plus grande surqualification.

Au départ, au moyen de données croisées, il a été facile d’établir que chacun des deux marqueurs contribue de manière substantielle à cette plus grande surqualification, mais que cependant l’appartenance à une minorité visible joue un rôle plus important qu’un lieu de naissance hors Canada. Cependant, comme tout salarié, qu’il soit d’origine immigrée ou non, possède des caractéristiques personnelles qui le prédisposent plus ou moins à être surqualifié, un tel résultat reflète, dans une plus ou moins grande mesure, la différence de composition des groupes cible et contrôle selon les caractéristiques personnelles pertinentes. Malheureusement, une telle différence ne peut être appréhendée au moyen de tableaux croisés dans la mesure où le croisement requis des caractéristiques personnelles ne peut être étendu au-delà d’un petit nombre de variables et c’est pourquoi, en vue d’isoler son influence, la présente recherche a plutôt fait appel à des microdonnées qui ont été traitées au moyen d’une analyse statistique appropriée.

6.1 Les principaux constats

Tout d’abord, l’analyse statistique effectuée nous a permis d’établir que la plus grande surqualification du groupe cible par rapport au groupe contrôle est beaucoup moins redevable aux deux marqueurs de l’origine immigrée que ne le suggérait l’observation des taux de surqualification calculés pour chacun des marqueurs. Par ailleurs, si l’appartenance à une minorité visible est bien un facteur important de la plus grande surqualification de la population d’origine immigrée, ce n’est pas le cas d’un lieu de naissance hors Canada dont l’influence se limite à un rôle d’appoint pour les nés hors Canada titulaires d’un diplôme postsecondaire inférieur au baccalauréat et, à un degré moindre, d’un diplôme universitaire au moins égal au baccalauréat.

En d’autres termes, la forte surqualification relative des salariés nés hors Canada est une observation à l’apparence trompeuse en ce sens qu’elle n’est pas due au fait même d’être né hors Canada, mais plutôt au fait que les nés hors Canada possèdent des caractéristiques personnelles qui les prédisposent à être plus surqualifiés, du moins globalement, que ceux nés au Canada.

Ceci étant dit, l’importance de l’appartenance à une minorité visible est un résultat qui ne vaut pas pareillement pour tous les groupes de minorités visibles, tandis que le manque d’importance d’un lieu de naissance hors Canada ne s’applique pas à toutes les catégories de statut / période d’immigration. Ainsi, les groupes de minorités visibles sont plus ou moins fortement surqualifiés par rapport au groupe blanc. En particulier, les groupes sud-asiatique, latino-américain, noir sont les plus susceptibles

d'occuper un emploi dont le niveau de compétence est inférieur à leur niveau d'éducation. C'est aussi le cas du groupe philippin, mais cela découle probablement de l'existence du programme d'aides familiaux résidants qui voit l'arrivée au pays de personnes originaires des Philippines, le plus souvent des femmes, possédant un niveau d'éducation élevé, sans commune mesure avec le niveau de compétence de l'emploi auquel ces personnes sont destinées avant même l'arrivée au pays. De même, en ce qui concerne le lieu de naissance, les salariés récemment arrivés (entre 2001 et 2006) et, à un degré moindre, les salariés de la deuxième génération dont un des parents est né au Canada, sont plus souvent surqualifiés que les salariés de la 3^e génération.

Par ailleurs, l'examen des facteurs de risque de la surqualification dans le groupe cible a montré que certains facteurs agissent de la même manière que dans le groupe contrôle alors que, au contraire, d'autres facteurs agissent différemment ou encore n'ont guère de pertinence dans ce dernier groupe. Les facteurs agissant de manière similaire incluent le sexe, l'âge, le statut familial ainsi que le niveau d'éducation, tandis que ceux qui agissent différemment comprennent la fréquentation d'un établissement scolaire, un lieu de résidence dans ou hors de la Ville de Montréal et l'expérience potentielle de travail. Quant aux facteurs concernant plus particulièrement le groupe cible, ils incluent le lieu des études et la maîtrise des langues officielles. D'une part, la plus grande surqualification associée à l'obtention du plus haut diplôme dans un pays non occidental est d'autant plus forte que le niveau du diplôme est élevé. D'autre part, la surqualification associée à la maîtrise des langues officielles tend à diminuer avec le degré de maîtrise de ces langues. Sans surprise, on est comparativement moins souvent surqualifié si l'on parle une langue officielle à la maison et, plus encore, si on l'a pour langue maternelle. De plus, que l'on ait une langue officielle ou non pour langue maternelle, la surqualification est moindre si l'on connaît les deux langues officielles plutôt qu'une. Cependant, ces différences dans l'influence des facteurs de risque entre les groupes cible et contrôle valent surtout pour les salariés tous niveaux d'éducation mais pas nécessairement pour chaque niveau d'éducation. Ainsi, chez les titulaires d'un DES, les différences observées concernent plutôt le sexe et l'âge.

6.2 Implications pour les politiques publiques

Quelles leçons pouvons-nous tirer des constats ci-dessus dans la perspective d'établir des politiques efficaces afin de se dresser contre la plus grande surqualification des salariés d'origine immigrée vis-à-vis de ceux qui ne le sont pas?

Premièrement, dans la mesure où l'appartenance à une minorité visible demeure un facteur important après contrôle par les autres caractéristiques, on peut penser à l'établissement de programmes à l'intention des salariés appartenant à une minorité visible de manière à atténuer leur surqualification et plus généralement à favoriser leur intégration économique. Cependant, de tels programmes pourraient être dirigés de manière plus spécifique vers les groupes de minorités visibles les plus touchés par la surqualification, en particulier le groupe noir.

Deuxièmement, il ne semble pas judicieux de mettre de l'avant des programmes visant les salariés nés hors Canada dans leur ensemble, puisque ce marqueur de l'origine immigrée perd presque toute sa substance après contrôle par les autres caractéristiques. Cependant, il y aurait tout intérêt à mettre en œuvre des mesures particulières à l'intention des immigrants récents qui, comme nous l'avons vu plus haut, demeurent fortement touchés par la surqualification une fois un tel contrôle effectué.

Troisièmement, s'il est inutile d'établir des politiques s'adressant directement à l'ensemble des immigrants, il serait par contre efficace de s'attaquer aux facteurs qui contribuent à accroître la surqualification globale des personnes nées hors Canada (mais aussi de celles appartenant à une minorité visible). Tout d'abord, compte tenu de l'impact du sexe et l'âge de ces personnes, on pourrait mettre en place des programmes visant à favoriser une meilleure adéquation du niveau d'éducation avec le niveau de compétence de l'emploi occupé, chez les femmes et les jeunes de la population d'origine immigrée.³⁸

Le lieu des études est une variable extrêmement importante qui amène la question de la qualité des diplômes obtenus à l'étranger, tout particulièrement dans un pays non occidental, au vu des besoins du marché du travail montréalais, sinon québécois. Certes, cette variable ne fait pas partie en tant que telle de la grille de sélection des travailleurs qualifiés, mais elle y joue néanmoins un rôle par le truchement du niveau d'éducation / scolarité qui pose aussi la question plus fondamentale de la reconnaissance des diplômes et de la transférabilité de ceux-ci sur le marché du travail québécois. En fin de compte, elle conduit même à s'interroger sur la pertinence, dans cette grille, d'accorder autant d'importance à cette variable qui, semble-t-il, ne mesure pas ce qu'on aimerait qu'elle mesure.

Comme nous l'avons montré plus haut, la maîtrise des langues officielles et tout particulièrement la connaissance à la fois du français et de l'anglais réduit la propension à être surqualifié. Aussi il importerait, à l'occasion de la sélection des immigrants, de choisir des personnes ayant une très bonne connaissance du français et en parallèle une connaissance de l'anglais aussi élevée que possible. De telles connaissances pourraient être avérées au moyen de modalités plus strictes (par exemple, le passage de tests standardisés) que celles auxquelles ont été soumis les requérants principaux d'un Certificat de sélection du Québec inclus dans la dernière cohorte d'immigrants (2001-2006) considérée dans cette étude.

6.3 Pistes de recherche future

Bien que cette étude nous ait aidés à mieux comprendre la forte surqualification des salariés d'origine immigrée, il reste encore beaucoup à faire en vue de connaître les tenants et aboutissants de ce phénomène. En particulier, il importerait d'explorer certaines pistes de recherche découlant d'observations effectuées dans le cadre de cette étude. Nous les présentons ci-dessous en ordre croissant de complexité.

Il s'agirait tout d'abord de mieux cerner certains facteurs d'influence de la surqualification des personnes d'origine immigrée tels le lieu des études, l'expérience potentielle de travail et la maîtrise des

³⁸ De tels programmes pourraient s'appliquer tout autant chez les jeunes et les femmes de la population non immigrée.

langues officielles. En ce qui concerne le lieu des études, la catégorie ailleurs (qu'en occident) pourrait être subdivisée en sous-catégories représentatives de la qualité de l'éducation fournie dans le pays d'obtention du plus haut diplôme. Pour ce qui est de la variable d'expérience potentielle de travail qui, dans le cas du groupe cible, s'est traduite par des résultats mixtes (influence décroissante à mesure que s'élève le niveau d'éducation au point de n'avoir aucune influence chez les titulaires d'un baccalauréat ou plus et, par suite, pour tous niveaux d'éducation, l'idée serait de la diviser en deux variables représentatives l'une de l'expérience potentielle de travail avant l'arrivée au Canada et l'autre de la même expérience après l'arrivée. Enfin, dans le cas de la maîtrise des langues officielles, tout en évitant d'augmenter indûment le nombre de catégories considérées, on veillerait à introduire une distinction entre le français et l'anglais, là où cela serait le plus pertinent.

Puis, plutôt que de considérer, comme nous l'avons fait dans cette recherche, la population des actifs salariés qui, de ce fait, inclut des individus en chômage, on pourrait penser à limiter l'analyse aux seuls salariés employés, ce qui permettrait d'ajouter aux variables indépendantes censées expliquer la surqualification diverses caractéristiques de l'emploi, en particulier le temps de travail (plein temps ou temps partiel) ou encore la distance de navettage.

Enfin, la manière dont nous avons abordé le phénomène de la surqualification dans cette étude est probablement une simplification de la réalité. En effet, nous avons envisagé le fait d'être surqualifié ou non indépendamment de la possibilité même d'accepter ou non l'emploi pour lequel le niveau de compétence requis est comparé au niveau d'éducation de la personne concernée. Ainsi il se peut très bien que, toutes choses étant égales par ailleurs, certains individus ou groupes soient moins prompts à accepter un emploi de manière à éviter de se retrouver surqualifiés (ce qui semblerait être le cas du groupe de minorités visibles arabe qui enregistre des taux d'emploi comparativement faibles mais une surqualification « normale ») et que, à l'inverse, d'autres individus ou groupes soient plus prompts à accepter un emploi devenu nécessaire, quitte à se retrouver surqualifiés (ce qui serait le cas du groupe de minorités visibles philippin qui enregistre des taux d'emploi élevés et une surqualification beaucoup plus élevée que la normale).

En d'autres termes, alors que le processus menant à la surqualification des salariés implique deux décisions simultanées, l'acceptation ou non d'une offre d'emploi et le choix d'un emploi surqualifié ou non, nous avons implicitement considéré que ces deux décisions sont déconnectées. Vient d'abord, l'acceptation ou non d'un emploi se situant en amont de la surqualification et qui, pour cette raison, peut être examinée séparément. Vient ensuite, une fois prise la décision d'accepter un emploi, la décision de choisir un emploi au niveau de compétence inférieur ou non à son niveau d'éducation qui, ainsi que nous l'avons fait ici, peut être traitée au moyen d'un modèle de régression logistique ordinaire.

Afin de mieux cerner la surqualification chez les salariés d'origine immigrée tout comme chez ceux qui ne le sont pas, il serait donc intéressant de relâcher cette hypothèse de deux décisions interdépendantes et d'envisager l'examen simultané des deux décisions, en fait interdépendantes, au moyen d'une approche méthodologique appropriée, par exemple, en faisant appel à deux modèles de régression logistique emboîtés (un pour chacune des deux décisions).

ANNEXES

Annexe A – Détails relatifs aux variables de compétence et d'éducation

Variable de compétence

La variable de compétence utilisée dans ce rapport est identique à la variable de compétence retenue par Ressources humaines et développement des compétences Canada dans l'élaboration de la Classification nationale des professions 2006. En peu de mots, cette classification comprend 46 grands groupes de professions correspondant aux 46 cases non vides d'une matrice³⁹ composée de 4 lignes représentatives de 4 niveaux de compétence :

- Niveau de compétence A : Exige habituellement un diplôme universitaire
- Niveau de compétence B : Exige habituellement des études collégiales ou un apprentissage
- Niveau de compétence C : Exige habituellement des études secondaires et/ou une formation spécifique liée à l'emploi
- Niveau de compétence D : Pas d'exigences scolaires, une formation en cours d'emploi est habituellement fournie

et de 9 colonnes représentatives du genre de compétence :

- 1 = Affaires, finances et administration
- 2 = Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés
- 3 = Secteur de la santé
- 4 = Sciences sociales, enseignement et administration publique et religion
- 5 = Arts, culture, sports et loisirs
- 6 = Vente et services
- 7 = Métiers, transport et machinerie
- 8 = Secteur primaire
- 9 = Transformation, fabrication et services d'utilité publique

Mais à ces neuf genres de compétence s'en ajoute un dixième (0 = Gestion) dont les professions afférentes sont placées non pas dans une colonne, mais plutôt dans une ligne placée juste au-dessus de celle relative au niveau A.

Chacune des cases non vides des lignes 2 à 5 ainsi que la ligne 1 incluent au moins une profession de base de telle sorte que la matrice complète comprend 140 professions de base repérées au moyen d'un code à trois chiffres où le premier (variant entre 0 et 9) correspond au genre de compétence (voir plus haut), le deuxième au niveau de compétence (1 pour le niveau A, 2 ou 3 pour le niveau B, 4 ou 5 pour le niveau C et 6 pour le niveau D) sauf si le premier chiffre est un zéro et le troisième un chiffre spécifique à la profession de base figurant dans la case définie par le croisement des deux premiers chiffres. Or, il se trouve que, dans le fichier de microdonnées du recensement, la variable NOCSMIN (activités de base sur le marché du travail : sous-groupes de professions) comprend 140 valeurs (codées de 1 à 140)

³⁹ <http://www5.rhdcc.gc.ca/CNP/Francais/CNP/2006/pdf/Matrice.pdf>

correspondant aux 140 professions de base incluses dans la matrice sous-tendant la Classification nationale des professions. Aussi, afin de dériver la variable de compétence utile à cette étude, il a donc fallu regrouper les 140 codes de NOCSMIN en 5 catégories correspondant aux 5 niveaux de compétence 0, A, B, C et D définis plus haut; ce qui, en l'absence d'une table de correspondance entre les codes RHDC et les valeurs de NOCSIM, a pu être réalisé au moyen du rapprochement manuel des intitulés des 140 professions de base dans les deux classifications. Aussi le tableau 15 donne les valeurs de NOCSIM correspondant aux professions de base incluses dans chacun des cinq niveaux de compétence.

Tableau 15 : Le passage des 140 professions de base aux cinq niveaux de compétence

Niveau	Codes de NOCSMIN
0	1 à 17
A	18 et 19, 31 à 37, 46 à 50, 55 à 60, 62 à 64
B	20 à 23, 38 à 45, 51 à 53, 61, 65 à 70, 72 et 73, 76, 78, 85, 88, 92 à 106, 109, 111, 116, 118 à 120, 122, 124, 127 à 129
C	24 à 30, 54, 71, 74, 77, 79, 81 et 82, 84, 86, 107 et 108, 110, 112 et 113, 117, 121, 123, 125, 130 à 139
D	75, 80, 83, 87, 89 à 91, 114 et 115, 126, 140

www.statcan.gc.ca/dli-ild/meta/census-recensement/2006/rdc-codebook-public-2006-ver2-cdr-manuel-des-codes.pdf

Variable d'éducation

La variable d'éducation a été définie en concertation avec le commanditaire de manière à s'assurer de la cohérence de cette variable avec la variable de compétence (voir le tableau 16). De manière spécifique, les quatre niveaux de cette variable ont été arrêtés, à partir de la variable HCDD (Scolarité : Plus haut certificat, diplôme ou grade) pour laquelle il existe 13 valeurs, au moyen d'une procédure en deux étapes. Dans une première étape, les 13 valeurs en question ont été regroupées en 7 niveaux intermédiaires identiques à ceux utilisés pour la confection des tableaux croisés de l'Étude 1. Puis, dans une deuxième étape, les sept niveaux ainsi définis ont été regroupés en quatre niveaux compatibles avec les quatre niveaux de compétence (hormis le niveau 0), tel que suggéré au tableau 16.

Il est clair que le regroupement des valeurs de HCDD en quatre niveaux d'éducation tel que décrit ci-dessus est plutôt approximatif, et ce pour deux raisons :

- D'une part, chacun des 13 niveaux de base contenus dans la variable HCDD et a fortiori chacun des niveaux issus du regroupement des niveaux de base incluent des diplômes qui ne mènent pas nécessairement à des emplois requérant le même niveau de compétence
- D'autre part, dans la mesure où les écrits sur le phénomène de la surqualification sont encore peu nombreux au Canada, il n'y a pas de processus unanime de regroupement des 13 niveaux de base en 4 grands niveaux compatibles avec les niveaux de compétence de RHDC. C'est ainsi que nous avons inclus les titulaires d'un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat dans le niveau B et non pas dans le niveau A comme l'a fait Pescarus (2010)⁴⁰.

⁴⁰ Pescarus, C. (2010) *La performance des immigrants récents sur le marché du travail canadien*. Powerpoint préparé pour la Conférence sur l'économie de l'immigration, Ottawa, 29 octobre.

Tableau 16 : Le passage des 13 valeurs du plus haut diplôme obtenu aux quatre niveaux d'éducation

Scolarité: Plus haut certificat, diplôme ou grade (hcdd)	Variable d'éducation (Étude 1)	Variable d'éducation (Étude 2)	
1 Aucun	Aucun diplôme	Niveau D	
2 Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	Certificat d'études secondaires	Niveau C (Diplôme d'études secondaires)	
3 Autre certificat ou diplôme d'une école de Métiers	Certificat ou diplôme d'une école de métiers		
4 Certificat d'apprenti inscrit			
5 Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire d'un programme de 3 mois à moins de 1 an			
6 Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire d'un programme de 1 à 2 ans			
7 Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire d'un programme de plus de 2 ans	Autres diplômes non universitaires		
8 Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Diplôme universitaire inférieur au baccalauréat		Niveau B (Autre diplôme inférieur au baccalauréat)
9 Baccalauréat	Baccalauréat		Niveau A (Diplôme universitaire au moins égal à un baccalauréat)
10 Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat			
11 Diplôme en médecine, art dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie			
12 Maîtrise			
13 Doctorat acquis		Grade universitaire supérieur au baccalauréat	

Source : <http://www.statcan.gc.ca/dli-ild/meta/census-recensement/2006/rdc-codebook-public-2006-ver2-cdr-manuel-des-codes.pdf>

Annexe B – Tableaux statistiques additionnels

Tableau 17 : Influence du lieu de naissance et du statut de minorité visible selon le niveau d'éducation

Niveau d'éducation	Variables / valeurs	Impacts bruts								Impacts nets			
		Régression 1		Régression 2		Régression 3		Régression 4		Régression 5		Régression 6	
		RC	p	RC	p	RC	p	RC	p	RC	p	RC	p
Tous	Lieu de naissance												
	Canada (ref)	1				1		1		1		1	
	Hors Canada	1,512	<0,0001			1,147	<0,0001	1,14	<0,0001	1,011	0,6149	0,985	0,5035
	Statut de minorité visible												
	Pas une minorité visible			1		1		1		1		1	
	Minorité visible			1,84	<0,0001	1,68	<0,0001	1,651	<0,0001	1,321	<0,0001	1,225	<0,0001
	Interaction entre les deux variables												
	Autre (ref)							1				1	
	Hors Canada et minorité visible							1,026	0,4698			1,116	0,0039
DES	Lieu de naissance												
	Canada (ref)	1				1		1		1		1	
	Hors Canada	1,383	<0,0001			0,945	0,1454	1,008	0,8783	1,048	0,3891	1,037	0,5704
	Statut de minorité visible												
	Pas une minorité visible			1		1		1		1		1	
	Minorité visible			1,789	<0,0001	1,859	<0,0001	2,041	<0,0001	1,182	0,0002	1,165	0,0171
	Interaction entre les deux variables												
	Autre (ref)							1				1	
	Hors Canada et minorité visible							0,843	0,0319			1,029	0,7499

Tableau 17 : Influence du lieu de naissance et du statut de minorité visible selon le niveau d'éducation (suite et fin)

Niveau d'éducation	Variables / valeurs	Impacts bruts								Impacts nets			
		Régression 1		Régression 2		Régression 3		Régression 4		Régression 5		Régression 6	
		RC	p	RC	p	RC	p	RC	p	RC	p	RC	p
< Bacc	Lieu de naissance												
	Canada (ref)	1				1		1		1		1	
	Hors Canada	1,393	<0,0001			0,967	0,157	0,949	0,0516	0,972	0,3705	0,931	0,0434
	Statut de minorité visible												
	Pas une minorité visible			1		1		1		1		1	
	Minorité visible			1,852	<0,0001	1,895	<0,0001	1,792	<0,0001	1,482	<0,0001	1,321	<,0001
	Interaction entre les deux variables												
	Autre (ref)							1				1	
	Hors Canada et minorité visible							1,085	0,1411			1,187	0,0039
≥ Bacc	Lieu de naissance												
	Canada (ref)	1				1		1		1		1	
	Hors Canada	1,775	<0,0001			1,382	<0,0001	1,363	<0,0001	1,114	0,0015	1,09	0,0157
	Statut de minorité visible												
	Pas une minorité visible			1		1		1		1		1	
	Minorité visible			2,108	<0,0001	1,723	<0,0001	1,616	<0,0001	1,309	<0,0001	1,196	0,0018
	Interaction entre les deux variables												
	Autre (ref)							1				1	
	Hors Canada et minorité visible							1,088	0,173			1,13	0,0668

Note : Impacts bruts = sans contrôle pour les autres caractéristiques personnelles
 Impacts nets = avec contrôle pour les autres caractéristiques personnelles

Tableau 18 : Influence des caractéristiques personnelles selon le lieu de naissance ou le statut de minorité visible

Variables / valeurs	Lieu de naissance				Statut de minorité visible			
	Canada		Hors Canada		Pas une minorité visible		Minorité visible	
	Régression 1		Régression 2		Régression 3		Régression 4	
	RC	p	RC	p	RC	p	RC	p
Statut / Période d'immigration								
Avant 1971			0,629	<0,0001	0,862	0,0006	0,766	0,0614
1971-1980			0,633	<0,0001	0,912	0,0695	0,878	0,2817
1981-1990			0,732	<0,0001	0,898	0,0215	1,137	0,2787
1991-1995			0,752	<0,0001	0,840	0,0011	1,243	0,0692
1996-2000			0,792	<0,0001	1,072	0,1985	1,217	0,1039
2001-2006			1		1,389	<0,0001	1,517	0,0005
2e génération: deux parents nés à l'étranger	0,987	0,6695			0,944	0,0441	1,177	0,1691
2e génération: un seul parent né à l'étranger	0,973	0,3165			0,975	0,353	0,998	0,9914
3e génération ou plus	1				1		1	
Résident non permanent			0,722	<0,0001	0,838	0,015	1,240	0,0966
Groupe de population								
Blanc	1		1		1			
Chinois	0,873	0,1168	0,943	0,1936			0,894	0,0652
Sud-Asiatique	1,044	0,6476	1,310	<0,0001			1,227	0,0008
Noir	1,449	<0,0001	1,968	<0,0001			1,823	<0,0001
Philippin	1,032	0,8366	2,304	<0,0001			2,016	<0,0001
Latino-Américain	1,302	0,0286	1,460	<0,0001			1,374	<0,0001
Asiatique du Sud-Est	1,086	0,4876	1,005	0,9297			1	
Arabe	1,161	0,185	1,042	0,2573			0,996	0,943
Asiatique occidentale	0,865	0,6806	0,855	0,079			0,806	0,0264
Autre unique	1,195	0,3071	1,456	0,0004			1,369	0,0023
Multiple	1,323	0,1322	1,441	0,0027			1,416	0,0019
Autochtone	1,588	<0,0001	0,636	0,4794	1,554	<0,0001		

Tableau 18 : Influence des caractéristiques personnelles selon le lieu de naissance ou le statut de minorité visible (suite)

Variables / valeurs		Lieu de naissance				Statut de minorité visible			
		Canada		Hors Canada		Pas une minorité visible		Minorité visible	
		Régression 1		Régression 2		Régression 3		Régression 4	
Sexe									
	Femme	1,122	<0,0001	1,291	<0,0001	1,153	<0,0001	1,244	<0,0001
	Homme (ref)								
Âge									
	15-24 ans	1,458	<0,0001	1,793	<0,0001	1,494	<0,0001	1,867	<0,0001
	25-44 ans (ref)	1		1		1		1	
	45 ans et plus	0,986	0,4165	1,025	0,3625	0,979	0,1915	1,117	0,0012
Fréquentation scolaire									
	Non (ref)	1		1		1		1	
	Oui	1,165	<0,0001	0,967	0,209	1,137	<0,0001	0,984	0,5928
Statut familial									
	Conjoint (ref)	1		1		1		1	
	Hors famille	1,363	<0,0001	1,285	<0,0001	1,365	<0,0001	1,217	<0,0001
	Parent seul	1,223	<0,0001	1,102	0,0202	1,206	<0,0001	1,092	0,0712
	Enfant/Petit enfant	1,891	<0,0001	1,659	<0,0001	1,894	<0,0001	1,588	<0,0001
Lieu de résidence									
	Ville de Montréal (ref)	1		1		1		1	
	Ailleurs sur l'île	0,910	<0,0001	0,765	<0,0001	0,878	<0,0001	0,794	<0,0001
Niveau d'éducation									
	Diplôme d'études secondaires	0,362	<0,0001	0,245	<0,0001	0,355	<0,0001	0,231	<0,0001
	< Baccalauréat	1,464	<0,0001	1,165	<0,0001	1,424	<0,0001	1,145	<0,0001
	>= Baccalauréat (ref)	1		1		1		1	
Lieu des études									
	Au Canada (ref)	1		1		1		1	
	En occident	0,641	<0,0001	0,838	<0,0001	0,810	<0,0001	0,779	0,0001
	Ailleurs	2	0,0089	1,897	<0,0001	2,061	<0,0001	1,865	<0,0001

Tableau 18 : Influence des caractéristiques personnelles selon le lieu de naissance ou le statut de minorité visible (suite et fin)

Variables / valeurs	Lieu de naissance				Statut de minorité visible			
	Canada		Hors Canada		Pas une minorité visible		Minorité visible	
	Régression 1		Régression 2		Régression 3		Régression 4	
Expérience potentielle de travail								
0 an	1,441	<0,0001	1,053	0,4752	1,428	<0,0001	1,042	0,5862
1 à 2 ans	1,131	0,0009	0,992	0,8979	1,111	0,0034	0,973	0,6824
3 à 5 ans	1,031	0,245	1,004	0,9295	1,032	0,2175	0,964	0,4236
6 ans et plus (ref)	1		1		1		1	
Maîtrise des langues officielles								
LM=Off, LU=Off, CLO=Fr et An	0,826	0,1234	0,823	<0,0001	0,925	0,2728	0,784	<0,0001
LM=Off, LU=Off, CLO=Fr ou An	0,943	0,6368	0,859	0,0035	1,040	0,5831	0,927	0,2126
LM=Allo, LU=Off, CLO=Fr et An	0,885	0,33	0,927	0,0735	1,005	0,9442	0,907	0,0461
LM=Allo, LU=Off, CLO=Fr ou An (ref)								
LU=Allo, CLO=Fr et An	0,878	0,3168	1,167	0,0002	1,161	0,0382	1,106	0,0353
LU=Allo, CLO=Fr ou An	1,173	0,38	1,230	<0,0001	1,295	0,0015	1,178	0,0005
LU=Allo, CLO=Ni Fr ni An	0,706	0,477	1,467	0,0004	1,437	0,1042	1,367	0,0085
-2 Log L (coordonnées à l'origine)	125542		63005		143661		43936	
-2 Log L (coordonnées à l'origine et variables)	116632		56597		133409		39878	
Pseudo R2	0,09		0,13		0,09		0,12	
Pseudo R2 mis à l'échelle	0,12		0,18		0,12		0,16	
Khi2	8911		6408		10252		4058	
Degrés de liberté	34		38		31		39	
Significativité	<0,0001		<0,0001		<0,0001		<0,0001	
Nombre d'observations	97580		45519		111962		31337	